

**Le journal  
d'Arlette  
Laguiller**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**Unité  
ouvrière**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2268 - 20 janvier 2012 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

# **Crise de la dette**

**Non à la  
dégradation  
de l'emploi et  
des salaires !**

**p. 3 et 4**



**Nathalie Arthaud  
une candidate communiste  
à l'élection présidentielle**

**p.8 et 9**

# SOMMAIRE

## Leur société

- p. 4** ■ La perte de l'AAA : la spirale sans fin de la dette
- Les agences de notation et ce que certains cachent derrière elles
- Un système incapable de satisfaire un besoin de base : manger à sa faim
- p. 5** ■ Compétitivité et salaires : ce sont les profits qu'il faut baisser
- L'exemple de Montupet
- Grenoble : plusieurs centaines de familles à la rue
- Le Samu Social débordé
- p. 6** ■ Clermont-Ferrand : après la bavure policière : manifestations
- Scandale à l'IGS
- Areva : qui sait quoi
- p. 7** ■ Hollande aux Antilles
- Limoges : les jeunes doivent pouvoir étudier près de chez eux
- Collège Georges-Politzer – Bagnole (Seine-Saint-Denis)
- LMB de Felletin (Creuse)

## Dans le monde

- p. 15** ■ Nigeria : la grève générale a fait reculer le régime
- Roumanie : manifestations contre l'austérité
- Rwanda : nouvelle expertise de l'attentat de 1994
- p. 16** ■ Naufrage du Costa Concordia
- Allemagne : des salaires de misère dans un des pays les plus riches

## Dans les entreprises

- p. 10** ■ La Poste
- Hôpital Saint-Antoine
- Aulnay-sous-Bois : grève des femmes de ménage
- Pôle emploi au bord de l'explosion
- p. 11** ■ Lejaby – Yssingaux (Haute-Loire)
- CAF de Nancy
- Sodimédical – Plancy-l'Abbaye (Aube)
- p. 12** ■ Aluminium Dunkerque
- Faurecia – Cergy-la-Tour (Nièvre)
- Colgate – Compiègne (Oise)
- Merck – Éragry-sur-Epte (Oise)
- Magasins FNAC
- p. 13** ■ Air France
- SNCF – Triage de Woippy (Moselle)
- SNECMA – Gennevilliers (Hauts-de-Seine)
- p. 14** ■ La nouvelle convention collective de l'aide à domicile
- Pyrénées-Orientales : aide à domicile
- Perpignan : Reseda
- Seine-Maritime : travailleurs sociaux en grève
- p. 8-9** ■ Nathalie Arthaud, une candidate communiste

# • Protectionnisme

# Un rideau de fumée

**Les deux tiers des exportations chinoises ne sont pas le fait de groupes à capitaux chinois mais d'entreprises étrangères, qu'elles soient japonaises, américaines ou européennes, implantées en Chine. C'est dire que ce sont des groupes capitalistes, certains bien de chez nous, qui font des bénéfices avec les produits *made in China*.**

Loin de dénoncer leur course au profit, tous les candidats à la présidentielle, de Le Pen à Bayrou, Sarkozy, Hollande ou même Mélenchon, désignent d'une façon ou d'une autre la Chine comme responsable des fermetures d'usines. Et de mettre en avant, qui le protectionnisme et les taxes aux importations, qui le « produisons ou achetons français », tout cela sans dénoncer la rapacité des groupes capitalistes.

De plus, la valeur des produits fabriqués en Chine ne va même

pas aux entreprises chinoises exportatrices. Par exemple, selon les chiffres données par le journal *Challenges*, un iPhone est vendu officiellement 179 dollars par la firme chinoise Foxconn. Mais, sur ce prix, l'assemblage réalisé en Chine par Foxconn ne lui rapporte que 6,5 dollars, soit moins de 4 % de la valeur totale de l'iPhone. L'essentiel de la valeur de l'iPhone va au Japon pour 34 %, à l'Allemagne pour 17 %, à la Corée du Sud pour 13 %, ou encore aux États-Unis pour 6 %, à travers l'achat de ses composants.

# L'or noir plombe le budget des travailleurs

Le prix des carburants atteint des sommets inconnus depuis 2008. Les commentaires évoquent dans le désordre : le prix du baril de brut récemment monté à 115 dollars, les menaces qui seraient liées à l'attitude des gouvernements iraniens ou nigériens, la baisse de l'euro et donc l'alourdissement du prix converti du dollar. L'an dernier, si l'on se souvient, on entendait aussi parler de l'hiver précoce...

Tant pis pour ceux qui ne peuvent éviter de prendre leur véhicule pour se rendre au travail ou faire des courses : le poids de ce poste dans leurs dépenses s'est envolé en 2011 plus encore qu'en 2010. Sur une hausse des prix officielle de 2,5 % sur l'année, celle des produits pétroliers représente à elle seule 11,7 %.

Le ministre de l'Économie Baroin a généreusement annoncé, le 16 janvier sur M6, qu'il ne

La production est mondialisée depuis bien longtemps. Mais pointer du doigt la Chine est un bon dérivatif à la colère qui pourrait s'exprimer contre les grands groupes qui pillent le travail et la richesse de l'ensemble de la planète.

En réalité, les travailleurs européens, japonais ou américains ont les mêmes intérêts que les ouvriers chinois de Foxconn, dont les salaires mensuels selon *Challenges* sont passés de 97 euros en 2010 à 217 euros en 2011. C'est avec eux que la solidarité doit se construire, et non avec les patrons bien de chez nous qui pleurent et font pleurer leurs hommes politiques sur la concurrence chinoise.

Étienne HOURDIN

# Fête de Lutte Ouvrière

# Metz

## Dimanche

## 5 février

à partir de 11 h 30

au CALP (Centre d'activités et de loisirs de Plantières)

Metz-Plantières

# Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante : **LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Viviane LAFONT

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dues à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 – SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 – Télécopie : 01 48 10 86 26

## SUR INTERNET

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)

[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)

[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

**Lutte Ouvrière**  
**l'hebdomadaire**

[www.lutte-ouvriere-journal.org](http://www.lutte-ouvriere-journal.org)

**Lutte Ouvrière**  
**multimédia**  
(télé, radio, CLT)  
[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

**Lutte Ouvrière**  
**audio**  
(version parlée de nos textes)  
[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

**La lettre d'information**  
**hebdomadaire par e-mail**

Abonnez-vous gratuitement

## Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**

## ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

| Tarif des abonnements                      | Lutte Ouvrière |      |      |
|--------------------------------------------|----------------|------|------|
| Destination :                              | 6 mois         | 1 an | 1 an |
| France, DOM-TOM                            | 18 €           | 35 € | 15 € |
| DOM-TOM avion                              | 25 €           | 50 € | 21 € |
| Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient    | 30 €           | 60 € | 20 € |
| USA, Canada                                | 35 €           | 70 € | 22 € |
| Autre Amérique, Asie, Océanie              | 43 €           | 85 € | 25 € |
| Envois sous pli fermé : tarifs sur demande |                |      |      |

## N'acceptons pas la dégradation... des salaires et des conditions de vie !

Après la dégradation de la note de la France par l'agence Standard & Poor's, le gouvernement a affirmé qu'il ne se fera pas dicter sa politique par les marchés financiers. C'est pourtant bien ce qu'il fait.

Derrière cette expression trompeuse de « marchés financiers », il n'y a rien d'autre que de grandes banques qui dictent leurs conditions pour prêter aux États, avec pour ligne de conduite le profit qu'elles en retirent et les taux d'intérêt, parfois usuraires, qu'elles imposent. Les agences de notation ne sont que leurs conseillers et n'ont que le pouvoir que les gouvernements et les financiers leur reconnaissent.

Les gouvernements, français ou autres, connaissent parfaitement cette réalité. Ils en sont les complices et les exécutants, même si Sarkozy peut bavarder sur la nécessité de mettre fin à la dictature des agences de notation et aux paradis fiscaux. Il y a quelques jours, il déclarait même vouloir faire payer les capitalistes spéculateurs, disant que la France n'attendrait pas les autres pays pour appliquer une taxe sur les transactions financières de... 0,0085 % ! On est prié d'admirer l'audace.

Ces moulinets de Sarkozy doivent bien faire rire dans les officines financières. Il s'agit de faire croire au bon peuple que le gouvernement se bat contre une crise qui vient d'ailleurs, que ses mesures sont dictées par la nécessité économique et qu'il n'y a donc pas d'autre choix. Mais c'est un chantage permanent, pour faire passer ses attaques contre les travailleurs et les couches populaires.

La nécessité de redresser les comptes du pays pour conserver le fameux « triple A » des agences de notation avait déjà été un des prétextes pour imposer la fin de la retraite à soixante ans. Maintenant, c'est au nom de la nécessité de le retrouver que le gouvernement nous appelle à faire preuve de « courage ». Mais le courage pour qui et pour quoi ?

La dette des États a été accumulée par les gouvernements à force de cadeaux en tout genre faits aux capitalistes et aux financiers, les mêmes qui exigent maintenant le remboursement de cette dette avec les intérêts et qui veulent pour cela que les États adoptent des plans d'austérité. C'est sous la dictée de ces gens-là que les gouvernements coupent dans les dépenses publiques utiles à la population, de l'enseignement à

la santé, en faisant encore augmenter le chômage. Et ils ne proposent rien d'autre que continuer dans cette voie.

Le 18 janvier doit avoir lieu le « sommet social ». Annoncé il y a quelque temps sous prétexte de faire face à l'envolée du chômage, il s'agissait déjà de préparer de nouvelles mesures d'austérité et de tenter de les faire approuver par les dirigeants syndicaux. La nouvelle de la dégradation de la note de la France vient à point nommé pour renforcer encore la menace. Après deux plans d'austérité, on nous en prépare un troisième.

On parle d'une hausse de la TVA pour permettre au patronat de payer moins de cotisations sociales, mais évidemment pas d'augmenter les salaires. On parle d'augmenter la flexibilité, autrement dit d'utiliser la menace du chômage pour faire accepter les horaires au bon vouloir des patrons et l'aggravation des conditions de travail au nom de la compétitivité. On parle aussi d'améliorer la formation des chômeurs, comme s'ils ne trouvaient pas de travail à cause du manque de formation. En fait de lutte contre le chômage, il s'agit de faire pression sur eux pour en faire une réserve de main-d'œuvre sous-payée soumise aux conditions patronales.

Il n'y a rien à espérer du soi-disant « sommet social », ni d'ailleurs de dirigeants syndicaux qui se prêtent à cette triste comédie. Gouvernement et patronat ne font qu'utiliser la crise actuelle, dont ils sont responsables, pour exercer leur chantage. Eh bien, s'ils tiennent à leur note chez Standard & Poor's ou chez un autre, qu'ils se débrouillent pour payer la dette en prenant sur les profits patronaux, qui n'ont pas diminué malgré la crise !

Les travailleurs, les chômeurs, l'ensemble des couches populaires n'ont aucune raison d'accepter de payer. Et comme ce ne sont pas les prochaines élections qui changeront quelque chose, quel qu'en soit le vainqueur, ils n'ont d'autre voie que la lutte pour imposer leur droit à un emploi, par le partage du travail entre tous sans diminution de salaire, et leur droit à un salaire décent et qui soit indexé sur l'augmentation des prix.

Contre la crise, contre un système responsable d'une dramatique dégradation sociale, il faut imposer notre droit à la vie.

### • Temps de travail

## Comparaisons tendancieuses

Un institut statistique proche du Medef a rendu public une étude selon laquelle les salariés en France travailleraient moins que ceux d'Allemagne : 1 679 heures par an pour les uns, contre 1 904 pour les autres. Cet écart se serait accru entre 1999 et 2010, à cause notamment de la loi sur

les trente-cinq heures. Cette étude est tombée à point nommé avant le « sommet social » décidé par le gouvernement.

Mais, en voulant prouver leurs a priori, les auteurs de ce rapport ont pris quelques libertés avec la vérité. En fait, la durée du travail a reculé depuis

dix ans dans la plupart des pays européens, en partie à cause de la crise, et si la baisse peut apparaître plus importante en France, c'est dû surtout à une modification de méthode statistique. En plus, ces experts ne parlent que du travail à taux plein, et il se trouve que les temps partiels ont des horaires

moins longs en Allemagne qu'en France. Dans une logique patronale, on pourrait donc dire que les travailleurs allemands sont souvent employés à temps partiel et que les travailleurs français travaillent plus que leurs homologues d'Outre-Rhin.

En réalité, ce sont les patrons qui fixent les durées du travail, en Allemagne comme en France, et dans les deux pays on travaille beaucoup trop pour ce qu'on est payé, vu les profits réalisés par le patronat de part et d'autre du Rhin.

Jean POLLUS



## • La perte du AAA de l'État français

# La spirale sans fin de la dette

**Vendredi 13 janvier, l'agence de notation Standard & Poor's a annoncé qu'elle abaissait la note de l'État français, qui passe de AAA à AA+, ce qu'on peut traduire en langage courant : de 20 sur 20 à 19 sur 20. Cette note est censée évaluer la capacité de l'État français à rembourser ses dettes.**

Elle s'adresse aux investisseurs – banques, compagnies d'assurances, fonds d'investissement – qui pourront s'appuyer sur cette décision pour faire payer ses emprunts à l'État français à des taux un peu plus élevés qu'à l'État allemand par exemple, qui conserve la meilleure note. En fait, c'était déjà le cas, les marchés financiers ayant anticipé la décision depuis longtemps.

Il faut savoir qu'une hausse de seulement 1 % du coût de ses emprunts représente pour l'État français un surcoût de 3 milliards d'euros la première année. Et ce renchérissement des crédits peut toucher les collectivités locales, elles-mêmes tombées sous l'emprise des banques, et se traduire par une hausse des taux d'intérêt des prêts immobiliers et des prêts à la consommation.

La nouvelle est évidemment gênante pour Sarkozy, qui avait fait du maintien de ce triple A – dont l'immense majorité de la population ignorait alors et ignore sans doute encore l'existence – l'un des arguments de sa

campagne. Mais si hier Sarkozy justifiait ses plans d'austérité par la nécessité de conserver le triple A, demain il justifiera ses nouveaux plans par la nécessité de le reconquérir.

En l'occurrence, les agences de notation n'ont que l'importance qu'on leur accorde. Le vrai problème, c'est le niveau atteint par l'endettement des États et donc l'emprise des banquiers sur les budgets publics.

Pour aider de toutes les façons possibles la bourgeoisie à traverser la crise de son économie, pour sauver la mise des banquiers et des industriels, année après année les États impérialistes ont vidé leurs caisses, creusé leur déficit et accumulé les dettes. Le résultat, c'est qu'aujourd'hui, pour rembourser les dettes, ils sont encore contraints d'emprunter.

La dette de l'État français, à la fin de l'année 2011, a dépassé les 1 600 milliards d'euros. En 2012, l'État français a prévu d'emprunter 178 milliards d'euros sur les marchés financiers pour financer le déficit de son budget et rembourser la partie de ses dettes qui arrive à échéance dans l'année. En fait, la plus grosse partie de ces nouveaux emprunts servira à rembourser les anciens. En 2012 les remboursements de dette arrivant à échéance représenteront en effet 98 milliards d'euros, et les intérêts à payer pour les emprunts en cours 48 milliards. Ainsi, la dette nourrit la dette.

Une fraction croissante des

richesses produites est ainsi confisquée par les banquiers, qui se comportent comme des usuriers, au détriment de l'économie productive, qu'ils étranglent, et des populations. La dette des États est devenue l'une des principales sources de revenus des banquiers et des

marchés financiers. Ce sont eux qui imposent leur loi aux États. Sous prétexte de réduire les déficits publics, qu'ils contribuent à creuser, les gouvernements européens n'ont d'autre politique que d'additionner les plans, d'imposer des coupes dans les dépenses publiques

pour alimenter, encore et toujours, la manne payée aux banques. C'est un cercle vicieux qu'il n'y a qu'une façon de briser : par l'expropriation des banques et leur mise sous contrôle de la population.

Jean-Jacques LAMY

## Les agences de notation ou l'arbre qui cache la forêt

**De nombreux politiciens présentent les principales agences de notation, qui sont au nombre de trois, comme les responsables de la crise actuelle, voire comme des « agents de l'étranger ».**

Certes, Standard & Poor's et Moody's sont américaines. La première appartient à Harold McGraw III, rejeton d'une dynastie de capitalistes, l'autre est la propriété de Warren Buffet, troisième fortune mondiale, via sa société d'investissement Berkshire Hathaway. Mais, malgré son nom anglo-saxon, l'autre larron, Fitch, est détenu à 60 % par un financier bien français, Marc Ladreit de Lacharrière.

Ces trois agences dépendent de groupes financiers et leurs propriétaires facturent leurs services au prix fort. En 2009, ces agences ont encaissé quatre milliards de dollars. Leurs appréciations, souvent payées par des entreprises qui en ont besoin pour appâter le client, n'ont

d'autre valeur que celle qu'on leur prête. On l'a constaté lors de la spéculation sur l'immobilier américain : elles avaient noté positivement des produits financiers pourris qui allaient être à l'origine de la crise financière de 2008. Elles n'avaient fait là que répercuter un avis mensonger, mais pour lequel de gros requins de la finance mondiale les payaient.

Warren Buffet a fait fortune dans la spéculation à très grande échelle et Moody's, qu'il possède, lui rapporte sans doute gros. Mais c'est sans commune mesure avec Goldman Sachs, première banque d'affaires mondiale dont il est un gros actionnaire. Après avoir été au cœur de la spéculation sur les subprimes aux

États-Unis, cette banque a entre autres conseillé et en même temps étranglé financièrement l'État grec.

Les agences de notation ne sont qu'une partie de ce système spéculatif et, à ce titre, elles sont loin d'être neutres dans leurs notations. Mais en faire un facteur essentiel de la crise, pour des politiciens comme Mélenchon, Dupont-Aignan ou Le Pen, c'est un procédé tendancieux pour ne pas mettre l'accent sur les responsabilités de l'ensemble du système financier, dans lequel on trouve en bonne place les grandes banques françaises comme BNP Paribas, le Crédit agricole et la Société générale.

Or c'est bien ce système qu'il faut renverser.

Pierre LAFFITTE

## • Un système incapable de satisfaire un besoin de base

# Manger à sa faim

Une équipe de chercheurs vient de publier une étude sur l'insécurité alimentaire en région parisienne, basée sur un questionnaire auquel ont répondu 3 000 ménages. Selon la définition des chercheurs, « l'insécurité alimentaire est la situation dans laquelle la possibilité de s'approvisionner en nourriture suffisante et adéquate d'un point de vue nutritionnel et de façon socialement acceptable (sans recours à la mendicité, au vol ou à des dons et des aides alimentaires) est limitée ou incertaine ».

C'est ainsi qu'ils ont observé que 6,3 % des ménages habitant Paris et la petite couronne avaient souffert d'insécurité alimentaire au cours des douze mois précédant l'étude, en 2009-2010. Cela correspond à 326 000 adultes, sans compter les enfants qui vivent avec eux et qui sont probablement

en grand nombre puisque les foyers avec enfants sont les plus touchés. Sans surprise, les ouvriers et employés sont les plus touchés par ce fléau qui rime avec pauvreté et chômage. Parmi eux, les chercheurs estiment, toujours sur la seule agglomération parisienne, le nombre des adultes qui ont souffert d'insécurité alimentaire sévère à 126 000. Un chiffre d'autant plus révoltant qu'on peut être certain qu'avec la crise la situation ne s'est pas améliorée ces deux dernières années, au contraire.

Ainsi, pendant que les milliardaires s'enrichissent avec le soutien de l'État, une partie des classes populaires d'une région riche comme la région parisienne ne mange pas à sa faim, saute des repas et ne sait pas avec quel argent acheter de la nourriture pour le lendemain.

Lucien DÉTROIT





## • Compétitivité et salaires

# Ce sont les profits qu'il faut baisser

À la veille du sommet social convoqué par Sarkozy, le ministre du Travail Xavier Bertrand a précisé son point de vue. S'il a marqué ses distances avec le débat sur la « TVA sociale » et la remise en cause des 35 heures, il a relevé ce qui selon lui fait consensus : la nécessité de gagner ce qu'il appelle « la bataille de la compétitivité ». « Si vous voulez produire en France, il faut aussi que le coût du travail coûte moins cher en France », a-t-il dit, ajoutant : « Il faut moderniser notre système social » et « ne pas attendre le lendemain des élections pour le faire ».

Ce refrain sur la « bataille de la compétitivité » et la « nécessité absolue de faire baisser le coût du travail » n'est pas l'exclusivité des ministres et de la droite. Il se fait entendre à gauche et est même repris par certains dirigeants syndicaux.

Seulement, cette formule a un sens précis, celui de dire que les salaires seraient aujourd'hui trop élevés. Pour ceux qui se rallient à cette formule, ce n'est pas la part grandissante des profits qui poserait un problème, mais les salaires « trop élevés ». Il faut avoir un culot certain pour proposer de baisser le salaire, le « coût du travail », de millions de salariés qui n'arrivent déjà pas à vivre

normalement avec le peu qu'ils touchent. C'est pourtant ce qui est proposé avec ce que ces gens là appellent « le plan compétitivité-emploi ».

« Compétitivité », cela veut dire la possibilité pour chaque patron de proposer de ramener les horaires à 32 heures, par exemple, en payant les salariés 32 heures ; ou encore d'augmenter les horaires de 10 % sans que cela soit payé ou mieux encore d'augmenter les horaires en baissant les salaires en échange d'une vague garantie d'emploi... pour certains salariés.

Grâce à la menace de la crise, certains patrons de l'industrie, et pas des

moindres, comme le géant mondial de la construction de machines d'imprimerie Goss, ne se sont pas gênés pour proposer de ramener les licenciements à 15 % du personnel au lieu de 25 %, en échange de 12,5 % de travail en plus pour les salariés de fabrication. Continental a imposé aux 1 500 salariés de son usine de Sarreguemines de travailler 10 % de plus sans que cela soit payé, en échange de la promesse qu'il

n'y aurait pas de licenciement jusqu'en 2014. Quant à la garantie, avancée par les promoteurs de ce projet de loi, de subordonner tout cela à un accord avec les syndicats, ce n'est en aucun cas une protection car, dans les exemples cités, il y a bien eu un accord, et unanime qui plus est. Et la liste des entreprises s'y essayant est loin d'être close : en clair, il s'agirait de généraliser ce qui a déjà commencé à être fait.

Il s'agit d'un marché de dupes. Pour ce qui est des garanties d'emploi, aucun patron ne s'est jamais senti engagé par quoi que ce soit en ce domaine, surtout pas par sa signature au bas d'un accord. Il s'agit simplement d'habiller une baisse des salaires, rebaptisée « baisse du coût du travail », en recourant à la loi, pour procurer encore plus de profits au patronat.

Paul SOREL

## L'exemple de Montupet

En juillet le grand sous-traitant automobile Montupet, qui possède des usines dans plusieurs pays, a proposé un plan de compétitivité ayant pour but de « faire baisser le coût du travail » pour son usine de Châtellerault, afin, disait-il, de rattraper les coûts de production des autres usines du groupe en France et en Europe.

La mesure était simple et radicale : une baisse générale des salaires de 27 %. En échange, le patron de l'entreprise s'engageait à... ne supprimer que quelques dizaines d'emplois et à fournir un vague engagement de continuité d'activité. Sinon, c'était la porte pour ceux qui auraient refusé.

Voilà l'exemple concret de comment des patrons

bien français conçoivent les plans de « gains de compétitivité » et de « baisse de coût du travail ». Les travailleurs de l'usine de Châtellerault, pour s'y opposer, ont dû faire grève pendant des semaines et rester mobilisés encore aujourd'hui. Mais chacun pourra méditer sur cet avenir qu'on voudrait nous proposer à tous.

P.S.

## • Agglomération de Grenoble

# Plusieurs centaines de personnes et de familles à la rue

Les médias ont fait état de la situation dramatique de l'hébergement d'urgence en région parisienne. En province, la situation est la même. Ainsi, dans l'agglomération de Grenoble, le 115, numéro d'appel d'urgence, est débordé et les réponses aux demandes d'hébergement sont rarement positives, même quand il s'agit de familles avec de très jeunes enfants. Les associations estiment que plus de 700 personnes dorment à la rue.

C'est dans ce contexte que l'application d'une circulaire ministérielle de mai 2011 aggrave encore la situation : les demandeurs d'asile étaient jusqu'à présent plus ou moins hébergés, en fonction des places disponibles, en attendant la réponse définitive sur leur demande. Cette circulaire donne des

instructions très restrictives aux préfets : les demandeurs d'asile pour qui la préfecture n'a pas donné de droit provisoire au séjour, et pour qui le dossier de demande d'asile a fait l'objet d'un premier refus (et même si leur procédure est toujours en cours), doivent être expulsés des logements mis à leur disposition.

Plusieurs familles ont déjà dû rendre les clés de leur logement. C'est maintenant 80 autres, dont beaucoup avec des enfants scolarisés, qui viennent de recevoir un courrier leur intimant l'ordre de quitter le leur dans les jours qui viennent. Elles ne pourront trouver place dans les hébergements d'urgence, qui sont saturés. Qui a dit que la France était une terre d'asile ?

Correspondant LO



Rassemblement de protestation à Grenoble le 13 janvier.

## Le Samu social débordé

Au mois de décembre, parmi les personnes demandant un hébergement d'urgence au Samu social en téléphonant au 115, une sur deux ne l'a pas obtenu. La situation est encore plus dramatique pour les couples avec enfants et les étrangers. Dans certains départements comme la Loire ou le Rhône, neuf appels sur dix n'aboutissent pas.

Paradoxalement, les températures clémentes expliqueraient en partie cette situation. Les pouvoirs publics n'ouvrent certaines

places d'hébergement que lors des périodes de grands froids. Mais cette situation résulte avant tout du nombre croissant de personnes qui n'ont plus les moyens de se loger dans les conditions normales.

Loin de chercher à résoudre ce problème, le gouvernement l'aggrave en diminuant les moyens alloués à l'aide d'urgence. Xavier Emmanuelli, fondateur et président du Samu social, a démissionné de son poste au mois d'août dernier pour protester contre la baisse de la subvention de l'État.

Mais les ministres continuent à faire des promesses en l'air, comme le secrétaire d'État au logement, Benoist Apparu, qui avait assuré le 1<sup>er</sup> décembre que tous les sans-abri qui appelleraient se verraient proposer une place.

Le gouvernement avait su, en quelques jours, trouver des centaines de milliards pour les banquiers. Mais s'occuper de l'hébergement des SDF n'est pas sa priorité.

Jean POLLUS



## • Clermont-Ferrand

# Après la bavure policière 4 000 manifestants pour exiger la vérité

**Samedi 14 janvier, une nouvelle manifestation a été organisée par le collectif Justice et dignité pour Wissam, au départ de La Gauthière, quartier de Clermont-Ferrand où le drame s'est déroulé. 4 000 manifestants ont défilé jusqu'à la préfecture.**

Les avocats de la famille ainsi que le père et le frère de Wissam, battu à mort par des policiers le soir de la Saint-Sylvestre, sont intervenus pour exiger que justice soit rendue, expliquant leurs raisons de douter de la façon dont l'enquête est menée. En effet les résultats de l'autopsie, effectuée en dehors de Clermont-Ferrand, tardent. La famille va demander une contre-autopsie. Beaucoup de rumeurs ont été répandues par les médias au sujet de Wissam, vite démenties par l'entourage et différents témoignages. Le ministre de l'Intérieur Guéant s'était empressé de couvrir les policiers en déclarant qu'ils n'étaient pas responsables, avançant des

conclusions avant même un semblant d'enquête.

Quant au préfet, son premier geste n'a pas été d'essayer de connaître la vérité, mais de déployer plus de 400 policiers, gendarmes et CRS, aidés par deux hélicoptères. Comme si le quartier était une zone de non-droit. Ce dispositif complètement démesuré rend la vie impossible aux habitants : le tramway ne circule plus à partir de 21 heures dans cette zone, les vols d'hélicoptères avec projecteurs directionnels empêchent de dormir, les policiers armés jusqu'aux dents patrouillent sans arrêt dans les cités, mêmes celles qui sont en dehors du lieu du drame. Quelques jeunes, qui ont réagi en brûlant des voitures, sont passés en comparution immédiate et ont été condamnés, contrairement aux policiers qui ont frappé Wissam, qui ne sont même pas suspendus mais ont été mis en congé.

Les manifestants du 14 janvier étaient venus des quartiers populaires de



Clermont-Ferrand, ouvriers de chez Michelin comme le père de Wissam, maintenant retraité, et beaucoup de femmes se sentant solidaires de la mère de Wissam. Les jeunes ont tenu à ce que la manifestation se déroule dignement, organisant un service d'ordre.

Au même moment, le groupe d'extrême droite Bloc identitaire avait décidé d'organiser un rassemblement devant la préfecture pour soutenir la

police. Le rassemblement a été interdit par le préfet.

D'autres manifestations auront sans doute lieu à l'initiative du collectif, pour exiger la vérité sur la mort de Wissam et la fin de ce dispositif policier disproportionné. Comme l'indique une des banderoles, « *Guéant doit admettre que la police a tué* ».

Correspondant LO

## • Quatre ans après, procès de sept policiers

# Hakim Ajimi, mort lors d'une interpellation

**Lundi 16 janvier s'est ouvert au tribunal correctionnel de Grasse, dans les Alpes-Maritimes, le procès de sept policiers responsables de la mort du jeune Tunisien de 22 ans Hakim Ajimi, suite à sa violente interpellation.**

Plusieurs rassemblements en mémoire de Hakim et en soutien à ses proches ont eu lieu avant ce procès, qui arrive quatre ans après les faits et malgré un non-lieu décidé par les juges d'instruction en 2010.

Le 9 mai 2008, alors qu'il rentrait chez lui après une altercation avec son banquier, Hakim Ajimi avait été interpellé par deux policiers de la BAC (Brigade anti-criminalité). Comme il résistait, il avait été menotté aux pieds et aux mains et mis à terre, face au sol. Comme si cela ne suffisait pas, un policier lui avait alors pratiqué une clef d'étranglement tandis que l'autre s'était assis sur le dos du jeune homme. L'expertise médicale avait conclu à une « *asphyxie mécanique lente*

*due à une privation d'oxygène par la compression thoracique, potentialisée par la clef d'étranglement* ». Les autres policiers poursuivis avaient embarqué sans ménagement Hakim, inconscient ou déjà mort, dans le véhicule de Police-secours pour le commissariat.

Deux policiers de la BAC sont poursuivis pour homicide involontaire, les cinq autres policiers pour non-assistance à personne en danger. La plupart sont encore en service à Grasse. Leur défense a fait citer à la barre

leurs supérieurs hiérarchiques, qui sont venus vanter leurs qualités professionnelles, affirmer que l'interpellation était légitime. Ils « *n'ont fait qu'appliquer ce qu'on leur apprend à l'école de la police* », a même rajouté l'un des avocats !

Le procès doit se terminer vendredi 20 janvier et le collectif Vérité et justice pour Hakim Ajimi de Grasse appelle d'ores et déjà à se mobiliser ce jour-là. La mort de Hakim ne doit pas rester impunie.

Louis BASTILLE

## • Scandale à l'IGS

# Les policiers du pouvoir

**D'après des révélations du journal Le Monde, l'IGS (Inspection générale des services) aurait en 2007 volontairement truqué une enquête afin de nuire à des fonctionnaires de police dont deux étaient proches du Parti socialiste.**

Dans cette enquête qui portait sur un supposé trafic de titres de séjour, des PV auraient été truqués, des comptes rendus d'écoutes téléphoniques modifiés et des pressions exercées sur des témoins.

Yannick Blanc, un proche de Ségolène Royal alors candidate aux présidentielles, fut ainsi mis en cause et limogé par Sarkozy de son poste de directeur de la police générale à la Préfecture de police de Paris. Un autre policier, Christian Massard, ancien officier de sécurité de Daniel Vaillant qui fut ministre socialiste de l'Intérieur, fut aussi mis en examen. Mais finalement l'enquête n'a pas permis de mettre en évidence la réalité du trafic de titres de séjour. En janvier 2011 les charges ont été abandonnées contre les policiers

soupçonnés.

Interpellé au Parlement par un député socialiste, le ministre de l'Intérieur Guéant a expliqué que les affectations des hauts fonctionnaires sont à la discrétion du gouvernement et qu'il n'y a donc même pas besoin de manipuler une enquête pour se débarrasser d'un d'entre eux qui n'aurait plus les faveurs du pouvoir. Une façon de rappeler que le ministre de l'Intérieur est toujours le premier flic de France... comme le disait Clemenceau.

Alors finalement cette affaire confirme que l'IGS, appelée

aussi « la police des polices » car elle est censée enquêter sur ce qui se passe dans les autres services, reste aux ordres du pouvoir, comme toutes les polices, et aussi peu contrôlable, même si officiellement elle est sous l'autorité du Parquet. On retrouve toujours à sa tête des hommes proches du pouvoir en place, comme Eric Meillant nommé en 2003 à la tête de l'IGS par Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, et proche collaborateur de Guéant, l'actuel ministre de l'Intérieur...

Cédric DUVAL

## • Areva

# Qui sait quoi ?

Anne Lauvergeon, qui fut membre du cabinet de Mitterrand puis nommée par Jospin à la tête du nucléaire français, a été récemment remplacée à ce poste par un de ses anciens adjoints, plus proche semble-t-il du gouvernement actuel. Cette banale permutation de fidèles serviteurs de l'État, et des sociétés privées qui prospèrent à son ombre, ne s'est pour une fois pas faite sans douleur.

Non seulement Anne Lauvergeon demande devant les tribunaux 1,5 million d'euros d'indemnités, mais elle vient de révéler qu'elle a été espionnée, ainsi que son compagnon, par des barbouzes. Et cela à la demande d'autres dirigeants d'Areva ayant, selon elle, le soutien des hautes autorités.

Il s'agirait en fait de trouver un coupable ou un responsable à une très mauvaise affaire faite par le groupe nucléaire en 2007. En 2006 la société minière Uramin valait 300 millions d'euros ; en 2007 Areva l'a payée 1,8 milliard ; et aujourd'hui Uramin est estimée à 400 millions d'euros... car on n'a pas trouvé d'uranium dans ses mines ! Mauvaise affaire ou escroquerie, et dans ce cas au profit de qui ? Personne ne sait ou personne ne parle.

Ce même groupe, qui ne sait pas ce qu'il fait de ses milliards, qui fait mettre son ex-PDG sur écoute, qui est le théâtre de luttes d'influence incompréhensibles au grand public, garantit par ailleurs la sécurité de ses installations nucléaires, de ses transports de matières radioactives, la sincérité de ses comptes et l'honnêteté de ses profits. Ces mêmes gens, qui gardent le secret sur leurs petites et grandes affaires, affirment la main sur le cœur qu'il leur faut supprimer des centaines d'emplois pour continuer à faire tourner leur petite boutique.

Qu'il s'agisse des profits, des emplois ou de la sécurité civile, la seule garantie de transparence serait la levée immédiate du secret des affaires et du secret industriel.

Paul GALOIS



## • Hollande aux Antilles Rien de mieux que Sarkozy : clichés tropicaux, privations et austérité

Extrait de *Combat Ouvrier*, journal trotskyste antillais (UCI)

François Hollande a déclaré, en déplacement aux Antilles les 14 et 15 janvier, «*que tout ne serait pas possible*». Une façon de prévenir que s'il prend la place de Sarkozy, il demandera aux classes populaires de se serrer la ceinture... pour payer la dette des riches. C'est donc le même prétexte que la droite qu'il utilise, celui de la crise et maintenant de la perte du triple A.

Il n'est pas surprenant qu'alors ses «*propositions pour l'Outre-mer*» soient particulièrement insignifiantes : «*Contrat d'embauche spécifique pour les jeunes dans le secteur privé*», mais depuis quand les hommes politiques ont en quoi que ce soit le moyen de contraindre les patrons ? Bien sûr il déclare qu'en échange les «*entreprises seront accompagnées et soutenues*», donc qu'on leur donnera encore de l'argent... pour ne pas embaucher, puisque c'est ce qui se produit depuis des dizaines d'années. Des cadeaux au patronat, il en annonce encore sous forme de défiscalisation et d'exonérations de cotisations sociales. Il parle d'ouvrir plus largement le crédit aux personnes comme aux petites et moyennes entreprises mais, là encore, ce sont les banquiers qui décident, pas les chefs d'État.

À part cela, on a entendu une série de phrases creuses sur le chômage endémique des jeunes, que «*l'Outre-mer était une chance pour la France*», etc. Et comme Hollande n'avait pas grand-chose à dire, il a déclaré qu'il ne venait pas aux Antilles pour faire des promesses, mais pour redonner confiance et espoir !. Eh bien, vivons d'espoir ?

«*La République ne peut donner que ce qu'elle a* » a ajouté Hollande. Mais ce qu'elle a, elle le donne aux banquiers et aux capitalistes par milliards, pas à la population !

## • Académie de Limoges

# Les jeunes doivent pouvoir étudier près de chez eux

**Mercredi 11 janvier, des centaines d'enseignants, d'agents, d'élèves, de parents d'élèves se sont relayés toute la matinée devant le rectorat de Limoges pour se faire entendre du recteur et exprimer leur colère devant les annonces de la carte scolaire.**

Les plus nombreux étaient les représentants du lycée professionnel du Mas-Jambost menacé de fermeture, mais il y avait aussi des délégations de beaucoup d'établissements du secondaire, d'écoles primaires, touchés ou non par les suppressions.

L'académie est proportionnellement la plus touchée du pays, devant «*rendre*» environ

4 % de ses effectifs d'enseignants. C'est énorme pour une région essentiellement rurale où, inévitablement, il existe des écoles, des établissements à faibles effectifs mais indispensables pour accueillir des enfants pas trop loin de chez eux. Il est inacceptable qu'au nom d'une faible démographie il soit prévu dans le premier degré de fermer des écoles rurales, de supprimer la totalité des postes

de Rased (réseau d'aides spécialisées) en Corrèze – la moitié du département de la Creuse étant déjà en «*zone blanche*», c'est-à-dire hors de portée du réseau.

Il est inacceptable que, pour le secondaire, le recteur propose un véritable jeu de chaises musicales, envoyant les élèves de STI 2D (bac technologique développement durable) de Felletin à Egletons, ceux de 1<sup>ère</sup> S SVT (sciences de la vie et de la Terre) d'Egletons à Ussel, ceux de STG (sciences et technologies de la gestion) d'Ussel à Tulle, etc. pour créer des pôles de formation et surtout

réussir à monter les effectifs des classes à 35 élèves. De même pour l'enseignement professionnel. Comme si les élèves étaient des pions qu'on pouvait, au gré des économies à faire, déplacer de plusieurs dizaines de kilomètres !

Les propositions du recteur ont été rejetées en bloc par les représentants syndicaux. Il doit revoir sa copie et organiser une nouvelle concertation. D'ici là, la colère ne désarmera pas et les actions de protestation contre les fermetures et suppressions de postes continueront.

Correspondant LO

## • Collège Georges-Politzer Bagnole (Seine-Saint-Denis)

# Rentrée glacée mais vœux chaleureux

**L'année a commencé froidement au collège Politzer de Bagnole. Le 3 janvier, à la reprise, une mauvaise surprise attendait les enseignants et les élèves : une fois de plus, tous les ordinateurs de la salle informatique avaient disparu, les vitres d'une salle de classe ayant été brisées, et le chauffage ne fonctionnait pas dans les classes.**

Frigorifié, le midi même, le personnel décidait d'un plan de bataille : pour commencer, arrêter les cours et informer les parents. Une rencontre parents-profs étant prévue le 5 janvier, les enseignants y programmèrent une exposition-photos sur les plafonds suintants, le robinet de l'infirmerie distribuant de l'eau non potable et sur tous les endroits détériorés du collège.

Depuis plusieurs années,

son état est de plus en plus inquiétant : l'eau de pluie fuit dans le hall et dans des classes, des murs sont lézardés, le sol de classes détérioré, des fenêtres menacent de tomber sur les élèves et, du fait du manque de personnel, le nettoyage des classes est occasionnel et ça se voit.

Se réchauffer en cours de sport n'est même pas une solution : la plupart des cours de gym ne peuvent plus se tenir,

la ville de Bagnole ayant fermé certaines installations sportives sans en prévoir d'autres à proximité.

Le Conseil général ayant envoyé un questionnaire aux parents d'élèves, les enseignants en profitèrent pour inviter ces derniers à y répondre... clairement, en exigeant des réparations rapides dans les locaux. Pour que l'information circule encore plus largement, ils prirent contact avec *Le Parisien* qui fit un article d'une demi-page avec photos. Quelques jours plus tard, les vitres étaient remplacées sans avoir à attendre pendant des mois comme précédemment, avec un simple contre-plaqué

cloué aux fenêtres.

L'histoire ne s'arrête pas là. Le personnel ayant appris que, le 12 janvier, le maire de Bagnole devait se rendre à une réunion publique dans un gymnase de la ville, c'était trop tentant d'aller l'y interpellier sur le problème des installations sportives du collège. Les enseignants, appuyés par des parents d'élèves et des élèves et à grand renfort de sifflets et de ballons, agrémentèrent d'un joyeux chahut les vœux du maire.

Une rencontre avec des représentants de la mairie et du Conseil général devait avoir lieu. À suivre.

Correspondant LO

## • LMB de Felletin (Creuse)

# Massacre à la tronçonneuse

Le LMB de Felletin, lycée professionnel du bâtiment, menace d'être sérieusement malmené par les coupes claires pratiquées dans l'enseignement. Ce lycée accueille plus de 700 élèves dans cinq filières : construction métallique, filière bois, taille de pierre, génie civil, peinture et aménagements intérieurs. Les suppressions prévues touchent : le BTS de construction métallique, le CAP de menuiserie, le baccalauréat professionnel d'arts de la pierre ainsi que la classe de seconde d'enseignement général et technologique.

Les classes sont pleines, et ce sont des secteurs où les jeunes

ont un travail à la sortie. Ces suppressions sont donc parfaitement injustifiées. Le rectorat envisagerait des transferts ailleurs. Où ? Dans quelles conditions ? Peu lui importe. Son seul problème semble de concentrer le maximum de classes et d'élèves dans le minimum d'établissements, pour supprimer des postes.

Les enseignants du LMB, présents le 11 janvier devant le rectorat de Limoges avec les élèves et les enseignants du Mas-Jambost et d'autres lycées professionnels, n'ont pas dit leur dernier mot.

Correspondant LO





## Nathalie Arthaud



## Meetings avec Nathalie Arthaud candidate de Lutte Ouvrière à l'élection présidentielle

### Maisons-Alfort

Samedi 21 janvier à 19 h 45  
*Salle du Moulin-Brûlé – 47, avenue Foch*

### Beauvais

Dimanche 29 janvier à 15 h 30  
*Espace Argentine (ancien collège Baumont) 15, rue du Morvan*

### Le Havre

Mercredi 1<sup>er</sup> février à 19 h 30  
*Salle René-Cassin – 130, rue Anatole-France*

### Besançon

Samedi 11 février à 17 h  
*Salle de la Malcombe – Avenue François-Mitterrand*

### Clermont-Ferrand

Mercredi 15 février à 20 h  
*Maison du Peuple – Place de la Liberté*

### Bobigny

Samedi 18 février à 19 h 30  
*Salle Max-Jacob 35, rue de Vienne*

### Tours

Jeudi 23 février à 20 h 30  
*Centre de vie du Sanitas 10, place Neuve*

## Meeting de Nathalie Arthaud en Île-de-France

**Présidé par Arlette Laguiller**

**Vendredi 3 février à 20 h 30**

*Espace Paris-Est Montreuil*

128, rue de Paris  
à Montreuil (Seine-Saint-Denis)  
Métro : Robespierre (ligne 9)

### Dans les médias

**Samedi 21 janvier à 23 h : *On n'est pas couchés*** Invitée de Laurent Ruquier

**Samedi 28 janvier à 11 h 30 : France 3 - *La voix est libre***

**Samedi 28 janvier à 11 h 45 : Canal + - *Le News Show***

**Dimanche 29 janvier à 18 h 45 : France Ô - *Le monde vu par...*** Invitée de Daniel Picouly

**Mardi 31 janvier à 8 h 15 : Radio Classique / Public Sénat - Interview**

**Jeudi 2 février à 7 h 45 : LCI - invitée de *La Matinale***

**Vendredi 3 février à 7 h 45 : I Télé - invitée de Christophe Barbier à la matinale**

Attention : les horaires des émissions peuvent être modifiés indépendamment de notre volonté

## Avec les travailleurs de Pétroplus

Mercredi 11 janvier, Nathalie Arthaud est venue soutenir l'action des salariés de la raffinerie Pétroplus à Petit-Couronne, en Seine-Maritime, rencontrant d'abord les syndicats, avant de prendre la parole devant l'assemblée générale des travailleurs de la raffinerie.

Nathalie a aussi rencontré d'autres militants syndicaux, dont l'un avait apporté un extrait de presse sur les centaines de milliards d'euros échangés entre les banques européennes et la BCE, en disant : « *Il est là, l'argent!* »

L'assemblée générale réunissait environ 500 personnes, salariés de la raffinerie ou d'entreprises sous-traitantes, militants syndicaux des entreprises de la région. Yvon Scornet, secrétaire CGT du Comité d'entreprise de



la raffinerie, a raconté qu'il avait participé en 1974 à la première campagne d'Arlette Laguiller. Puis Nathalie s'est adressée à l'assemblée en déclarant : « *Vous m'avez invitée au titre de candidate à l'élection présidentielle, et c'est vrai, je suis candidate. Mais je tiens à préciser que, même dans cette élection et dans cette campagne pour les présidentielles, je suis d'abord et avant tout une militante.* »

Elle a ensuite rappelé les

responsabilités de Shell dans la fermeture de Pétroplus, avant de défendre l'idée que la revendication qui pourrait unir les luttes est celle de l'interdiction des licenciements.

Avec tous les militants et les travailleurs de Pétroplus, la discussion a été chaleureuse et animée parce que d'emblée il était clair que la discussion se faisait entre militants du même camp, de la même classe sociale, même si l'on n'est pas d'accord sur tout.

## — Interdiction des licenciements ! —

**Nathalie Arthaud a déclaré notamment aux travailleurs de Pétroplus**

« *Les patrons auxquels vous êtes confrontés sont des rapaces de haut vol! À commencer par le trust Shell, une des plus grandes multinationales au monde, qui a réalisé 15 milliards de profits en 2010. La responsabilité de Shell dans la situation de la raffinerie aujourd'hui est écrasante. En vendant la raffinerie à des margoulins, Shell s'est débarrassé à bon compte d'un secteur moins rentable, pour s'assurer un taux de profit plus important, tout en sachant que le raffinage seul ne pourrait pas survivre. Et aujourd'hui Shell peut se laver les mains des problèmes de licenciements, des problèmes*

*des retraites complémentaires, des problèmes de la dépollution du site.*

*Eh bien c'est trop facile! Juridiquement, Shell n'a peut-être plus rien à voir dans la raffinerie de Petit-Couronne, mais c'est Shell qui s'est enrichi des années durant sur votre travail, c'est Shell qui a programmé la fermeture. Eh bien c'est Shell qui doit réparer ses propres dégâts, c'est à Shell d'assurer ici les emplois et les salaires. (...)*

*Je sais que la plupart des candidats qui m'ont précédée sont partis d'une taxation des produits*

*importés. Ce n'est pas mon cas. Je ne veux pas discuter de ces différentes options qui, à mon avis, comportent plus d'inconvénients que d'avantages pour les travailleurs. Mais je veux simplement faire remarquer qu'en discutant de tout cela, on risque de perdre de vue l'essentiel. Et l'essentiel, c'est de sauver les emplois et de sauver les salaires.*

*Voilà pourquoi je défends une revendication simple et qui vaut pour tous les travailleurs, qui vaut pour toutes les entreprises du pays : celle de l'interdiction des licenciements!* »

## une candidate communiste

### • À Saint-Denis

## « Les travailleurs n'ont pas à payer la dette »

Devant une salle comble et enthousiaste de 650 personnes, Nathalie Arthaud tenait meeting à la Bourse du travail de Saint-Denis vendredi 3 février, le soir même où l'on annonçait la dégradation de la note de la France par l'agence Standard & Poor's.

« *Deux plans de rigueur en quatre mois! Sous couvert de sommet social, un plan d'attaque en règle contre les travailleurs: le gouvernement Sarkozy-Fillon aura tout essayé pour garder la note triple A de la France! En vain, puisque ce soir l'agence de notation Standard and Poor's devrait annoncer la dégradation de la note de la France. Preuve s'il en fallait encore que les dirigeants, et Sarkozy en tête, n'ont aucune prise sur l'économie. Ils sont impuissants et désarmés devant les marchés financiers et devant la spéculation, a déclaré Nathalie. [...]*

*C'est déjà près de 50 milliards qui sont versés chaque année en intérêts aux banquiers! Plus que*

*ce qui est dépensé pour scolariser 12 millions de jeunes! Et il va falloir payer encore plus cher, sous prétexte que la note française est dégradée? Eh bien non, il est hors de question de payer pour ces messieurs les banquiers et les spéculateurs. Les travailleurs doivent rejeter tout appel aux sacrifices de ceux qui dirigent la société, et qui la dirigent si mal!*

*Le gouvernement Sarkozy-Fillon fait depuis longtemps un chantage permanent, en prétendant qu'il est du devoir de chaque citoyen de contribuer au remboursement de cette dette ; que si nous ne faisons pas l'effort aujourd'hui, il reviendra à nos enfants, à nos petits-enfants de*



*le faire. Avec la dégradation de la note de la France, ce chantage va se renforcer.*

*Pendant ces trois années et demie de crise, le gouvernement a contracté 500 milliards de dettes supplémentaires. Mais où est passé cet argent? Ces 500 milliards, ils ont bien atterri quelque part, ils ont bien servi à quelque chose! Qui en a profité? Aucun travailleur n'a vu la couleur de cet argent.*

*La dette a explosé pendant*

### • Sur Public Sénat

## Face à Charles Beigbeder, patron de l'âge de pierre

Le 16 janvier, Nathalie Arthaud était sur le plateau de Public Sénat face au patron Charles Beigbeder, membre du Medef et secrétaire national de l'UMP. L'échange fut vif.

« *Vous êtes encore en train de*

*dire que ce sont les travailleurs qui doivent faire encore des sacrifices, en étant plus taxés, moins bien payés, en travaillant plus. Pas d'accord. Si on n'est pas assez compétitifs, pourquoi les actionnaires du CAC 40 se donnent-ils 37 milliards?* » a répondu Nathalie Arthaud à Beigbeder qui entonnait le refrain selon lequel il existerait « *beaucoup trop de rigidités sur le marché du travail* » et pour qui renforcer la compétitivité des entreprises serait le seul moyen de créer des emplois.

« *On est peut-être dans le même bateau, mais il y en a qui se prélassent sur le pont et d'autres qui sont soutiers* », a encore répondu Nathalie Arthaud à Beigbeder qui expliquait qu'il faut l'union nationale et qu'« *on a besoin des riches* ».

« *S'il y a ralentissement de la*

*production, il faut prendre sur les profits pour maintenir les emplois et les salaires* », ajouta Nathalie Arthaud. Mais, pour Beigbeder, « *ce serait revenir à l'âge de pierre* », car d'après lui « *ce sont les entrepreneurs qui créent la richesse* »!

Visiblement ce monsieur n'a aucune idée ni de ce qui se passe dans une usine, ni de ce qu'était l'âge de pierre.

**L'intégrale de cette émission est visible sur le site [www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)**

## La xénophobie façon Claude Guéant

Je m'élève contre les propos scandaleux du ministre de l'Intérieur Claude Guéant, que l'on devrait plutôt appeler « ministre de la chasse aux voix du Front national ». Commentant ce matin l'évolution des chiffres de la délinquance, Guéant a expliqué la hausse des cambriolages en mettant en cause « *des gens venus d'Europe de l'Est et d'Europe centrale* ».

En désignant ouvertement les immigrés comme responsables des cambriolages, Guéant se met au niveau des discussions de complot sur « *les étrangers qui viennent voler le pain des Français* ». C'est lamentable.

Quant aux capitalistes et aux banquiers « bien français », ils n'ont pas besoin de prendre dans les caisses de l'État, puisque celui-ci leur offre généreusement des milliards. Ce qui ne les empêche pas de jeter à la rue des dizaines de milliers de travailleurs, de ruiner des régions entières. Ce sont en un mot des délinquants infiniment plus nuisibles que le pire des cambrioleurs. Mais ni Guéant, ni Sarkozy, ni personne de leur clique n'a quoi que ce soit à redire contre eux.

**(Communiqué de Nathalie Arthaud, le 17 janvier)**

ces trois années de crise parce que l'État a fait de l'assistanat à grande échelle pour les banquiers et les industriels. Les grandes entreprises ont été aidées à coups de milliards. Les dividendes des actionnaires ont été garantis par les subventions diverses et variées de l'État. Les plus fortunés ont été protégés par le bouclier fiscal.

Voilà où sont passés les milliards que le gouvernement Sarkozy-Fillon veut faire payer à toute la population. (...)

Alors, quand bien même on nous ressort la dette de l'État à toutes les sauces, les travailleurs n'en sont pas redevables. Cette dette est la dette de la bourgeoisie, c'est à elle de payer!

## Fil rouge

**Sarko décoré**

Sarkozy, après avoir été intronisé chanoine du Latran, vient de recevoir des mains du roi d'Espagne les insignes de l'ordre de la Toison d'or. Il serait urgent de créer pour lui l'ordre du Veau d'or, pour faire bonne figure dans cette panoplie.

**Le strabisme de Marine Le Pen**

Marine Le Pen a fait état sur Canal + de son intention d'expulser « *les étrangers qui occupent des HLM* », mesure qui s'inscrit dans un projet plus ambitieux, celui de les bouter tous hors du pays. Mais s'est-elle concertée avec ses amis capitalistes, la famille Peugeot ou la famille Bouygues? Comment feraient-ils pour faire fabriquer leurs voitures et construire leurs immeubles et leurs routes, si ces mesures devaient s'appliquer?

Les seuls inutiles dans cette société, ce sont les grands patrons, même s'ils fleurissent bon en la France. Mais Le Pen a des lunettes sélectives.

**Hollande, un discours à géométrie variable**

Les candidats à une élection attendent, souvent, d'être élus pour trahir leurs promesses. Cette fois il n'a pas fallu patienter autant. Un des proches de François Hollande a représenté que les 60 000 postes que le candidat socialiste promet

de recréer dans l'Éducation nationale, mais sur cinq ans, le seraient par un redéploiement dans la fonction publique, donc sans aucune création de postes

Interrogé sur cette question lors d'une visite à Gandrange, Hollande a déclaré qu'il y répondrait en temps utile. Utile à qui? Pas aux électeurs de gauche, qui seraient pourtant en droit de savoir au plus vite pour quelles mesures ils voteraient en votant PS. Son slogan pourrait être : « *Votez! nous ne ferons pas le reste.* »

**Un récidiviste**

Villepin propose, pour rétablir les finances de la France, que l'on augmente la durée légale de la semaine de travail, qui passerait de 35 à 37 heures, provisoirement ajoute-t-il... pendant cinq ans. Certains politiciens de droite, Lemaire, Chatel, se sont empressés de se joindre à cette proposition.

Voilà une idée qu'elle est bonne... pour les patrons. On en a une bien meilleure: faire payer au patronat la dette qu'il a creusée.

Après la claque que Villepin avait reçue en 2006 de la part des étudiants mobilisés contre le CPE, lui ou d'autres qui prendraient une telle décision risqueraient d'en recevoir une seconde, venant de la classe ouvrière cette fois. Elle serait amplement méritée!



## • Hôpital Saint-Antoine Paris

### Les mauvais coups ne passent pas

Depuis quelques semaines, un petit vent de protestation souffle dans plusieurs services de l'hôpital Saint-Antoine. Il faut dire que partout, il manque du personnel.

Au mois de novembre, une grève a démarré dans le service d'Hématologie pour l'embauche définitive d'un coursier et de trois aides-soignantes en CDD depuis plusieurs mois. Lors de cette grève, les collègues de ce service se sont adressés à l'ensemble de l'hôpital et ont organisé des rassemblements. La grève a permis de gagner la mise en stage des aides-soignantes.

Cette grève a trouvé un écho favorable, tant les difficultés sont les mêmes pour tous, et elle a donné des idées à d'autres. C'est ainsi que mi-décembre aux Urgences, l'équipe de nuit s'est mise en grève à son tour pour l'embauche de trois aides-soignantes et de trois infirmières supplémentaires. Le mercredi 11 janvier, elle obtenait la création de deux postes d'aides-soignantes et d'un poste d'infirmière.

Toujours dans la foulée de cette agitation, les collègues de la sécurité incendie, venus aux rassemblements organisés par l'Hématologie, se sont mis en grève le 5 janvier. Après cinq jours, ils ont obtenu un poste supplémentaire, que les deux postes vacants soient toujours maintenus et que leur roulement de travail fixe soit respecté. Enfin, le service de Pneumologie, qui doit être transféré à l'hôpital Tenon avec des suppressions de postes à la clé, est en grève pour son maintien à Saint-Antoine.

La politique d'économies appliquée par l'Assistance publique ne passe pas si facilement. Pour la mettre vraiment en échec, il faudra que le mécontentement diffus converge dans un même mouvement rassemblant tous les secteurs de l'hôpital.

Correspondant LO

## • La Poste – PIC de Castelnau d'Estrètefonds (Haute-Garonne)

### Un débrayage ça fait du bien

La PIC, la plate-forme industrielle courrier de Castelnau d'Estrètefonds, près de Toulouse, était en grève mardi 10 janvier.

400 personnes trient là le courrier lettres de la région Midi-Pyrénées. Depuis la création de cette plate-forme en 2009, les conditions de travail se sont considérablement dégradées par rapport à ce qui existait dans les centres précédents de Foix,

Cahors, Montauban, Auch et de Haute-Garonne. D'autant que les suppressions d'emplois avaient été massives.

Il y avait déjà eu une grève locale au printemps 2011 qui portait sur la durée des pauses. Elles ont d'ailleurs été légèrement rallongées depuis dans certaines brigades. Le débrayage du 10 janvier, à l'appel de CGT et SUD, portait aussi sur des

revendications locales : indemnité de transport pour tous, une promotion pour tous, une compensation de quatre jours de repos, notamment par rapport aux jours fériés tombés un dimanche en 2011. On a compté 45 % de grévistes, environ 150 personnes, dont 45 ont participé au rassemblement devant le centre.

La direction l'a eu mauvaise : elle a fait appel à des cadres qui

ont dû venir travailler la nuit ; elle a même désactivé les badges des grévistes pour les empêcher d'accéder aux locaux (pour aller aux toilettes par exemple) pendant le rassemblement.

Même si elle n'a pas cédé, les grévistes étaient contents d'avoir exprimé leur ras-le-bol. Et c'est bon pour le moral !

Correspondant LO

## • Aulnay-sous-Bois – (Seine-Saint-Denis)

### La grève des femmes de ménage

**« Nous avons gagné la première bataille, mais la guerre n'est pas finie » : c'est le sentiment de celles qui, mobilisées depuis le mois de septembre, viennent d'arracher des garanties écrites sur leurs revendications à la fois au maire d'Aulnay-sous-Bois et à TFN, l'employeur qui détient le marché du nettoyage des bâtiments publics de la ville.**

Le maire s'était engagé à faire respecter les contrats par TFN, à geler les mutations envisagées par celui-ci dans toute la région parisienne, et à faire payer les arriérés de salaire. Cette promesse orale n'a pas suffi aux femmes qui, pour avoir pris l'habitude de se réunir et de discuter entre

elles depuis septembre, ont décidé de se mettre en grève lundi 9 janvier pour se rendre au siège parisien de TFN et se faire confirmer les garanties par écrit.

Réussissant à pénétrer dans le hall du siège social, elles ont obligé la DRH à venir de Poissy s'expliquer devant une assemblée des 70 grévistes, en dehors des bureaux et au mégaphone. Après avoir confirmé que la Mairie avait modifié le marché, la DRH ne s'est engagée qu'à annuler les mutations « pour l'instant », au paiement des arriérés de salaires sur justificatifs et à condition de pouvoir renégocier avec la Mairie le cahier des charges. Et surtout elle a exigé, en contrepartie, la fin immédiate de la grève.

Il n'en fallait pas plus pour

que la grève soit reconduite dès le lendemain, et cette fois-ci à la mairie, origine des problèmes. Encore plus nombreuses, les femmes de ménage ont envahi le centre administratif, où le responsable des services techniques s'est enfermé dans son bureau, puis la mairie. Devant le maire, à nouveau contraint de les recevoir, les femmes ajoutaient au fil des négociations de nouvelles exigences et discutaient avec méfiance les engagements qui leur semblaient douteux : « Vous dites gel des mutations mais, après, il y a le dégel ? On veut l'arrêt définitif ! »

Cette fois c'est par écrit que TFN d'un côté et la Mairie de l'autre se sont engagés. Les grévistes sont allées jusqu'à refuser l'idée même d'un protocole :

« Vous vous engagez, nous on n'a rien à signer. » Elles ont obtenu l'arrêt des mutations, le paiement des heures qui leur manquaient, des deux jours de grève, des frais et agios dus aux découverts... et aussi d'un PV de stationnement !

Si la grève est suspendue, le fond du problème n'est pas réglé. Depuis le début, la Mairie a tenté de dégager sa responsabilité, s'en prenant aux employeurs successifs qui auraient pris des libertés avec le cahier des charges. C'est d'autant plus facile pour la Mairie que, si le marché est public, le cahier des charges, lui, est resté bien caché ! Rendez-vous a donc été pris pour continuer à affronter ces deux patrons qui se renvoient la balle.

Correspondant LO

## Plus de chômeurs, moins de personnel Pôle emploi au bord de l'explosion

**D'après la direction de Pôle emploi, chaque conseiller suivrait en moyenne environ 115 demandeurs d'emploi, très loin de l'objectif de 60 personnes que le gouvernement avait fixé lors de la fusion Assedic-ANPE en décembre 2008.**

Mais ce chiffre officiel est encore mensonger. D'après une enquête du *Parisien*, la moyenne serait en fait de 200 chômeurs traités par agent, avec des pointes démentielles. Par exemple à Garges-lès-Gonesse, dans le Val-d'Oise, un conseiller serait censé suivre 516 personnes par mois. À Yerres, dans l'Essonne, un conseiller aurait dans son « portefeuille » 655 chômeurs à suivre.

Autant dire que le SMP, le suivi mensuel personnalisé qui régit l'activité théorique des agents de Pôle emploi, est depuis longtemps une fiction.

Nombre de chômeurs témoignent qu'ils n'ont pas rencontré un de ces agents depuis des mois. Des convocations sont annulées au dernier moment. Et du côté du personnel on confirme. La direction fixe des objectifs complètement irréalistes.

La hausse du chômage, avec l'arrivée d'un million de chômeurs supplémentaires depuis la création de Pôle emploi, a encore surchargé les conseillers, d'autant que leur nombre a fortement diminué : 1 500 postes ont été supprimés en trois ans. Quand la direction se voit contrainte



d'embaucher, c'est en CDD : aujourd'hui, 15 % des effectifs sont en contrats précaires.

Fin décembre, le nouveau directeur de Pôle emploi a décidé d'abandonner la fiction du suivi mensuel personnalisé. Il avoue demander « de mettre l'accent sur les personnes qui ont le plus besoin

d'être accompagnées ». Autrement dit, il préconise de laisser tomber les autres.

En fait de suivi des chômeurs, Pôle emploi a été transformé en machine à faire des statistiques et à radier des chômeurs, et ses conseillers en organisateurs de files d'attente.

Bertrand GORDES



## • Lejaby – Issingaux (Haute-Loire)

### Non aux licenciements !

C'est mardi 17 janvier que les salariés de Lejaby-Rasurel devaient connaître la décision du tribunal de commerce de Lyon pour le choix d'un repreneur, suite à la mise en liquidation judiciaire de la société en décembre dernier, avec poursuite d'activité jusqu'au 20 janvier.

L'entreprise a déjà changé plusieurs fois de propriétaire et a fermé progressivement ses usines de la région Rhône-Alpes : quatre en 2003 et trois fin 2010, malgré les luttes des salariées pour s'y opposer. La fabrication de la lingerie est effectuée désormais majoritairement en Tunisie. Il reste en France un site de production à Yssingaux (Haute-Loire), avec 93 salariés, et 220 personnes au siège social et entrepôts à Rillieux (Rhône).

Deux repreneurs étaient sur les rangs : l'entreprise de lingerie de nuit Canat, qui reprendrait 160 salariées, dont 53 à Yssingaux, et un trio formé par Alain Prost (ex-La Perla, ex-Chantelle) associé à Michel Desmurs (sous-traitant de Lejaby au Maghreb) et à Christian Bugnon, fils de l'ex-PDG de Lejaby. Ces derniers garderaient 194 salariées mais fermeraient l'usine d'Yssingaux.

Dans tous les cas, il y aurait de nombreuses suppressions d'emplois et, dans le cas de la fermeture de leur usine,

les ouvrières d'Yssingaux, qui ont parfois vingt ou trente ans d'ancienneté, se voient mal retrouver un emploi. Avoir travaillé tant d'années, avec un salaire au smic, pour fabriquer des sous-vêtements vendus très cher, et se voir accusées d'être responsables de la situation, c'est vraiment difficile à avaler !

Les ouvrières d'Yssingaux étaient venues nombreuses à Lyon. Avec les salariées venues de Rillieux, elles se sont retrouvées une centaine à manifester à la Croix-Rousse, puis au tribunal. Après deux heures d'attente dans les couloirs, quand Alain Prost est sorti et s'est exprimé devant les médias comme s'il était sûr de l'emporter, la colère des ouvrières d'Yssingaux a éclaté pendant qu'il exposait son projet qui les enverrait au chômage : « On ne veut pas perdre notre emploi », « Votre argent, c'est grâce à notre travail que vous l'avez », « On n'est pas morts, on va se battre ».

Et quand finalement on leur a annoncé qu'il faudrait encore attendre un jour pour avoir la réponse du tribunal, ça a été l'explosion, tout le monde reprenant ensemble « Non aux licenciements », puis chantant ensemble les chansons composées pour protester.

Correspondant LO

## • CAF de Nancy

### Salariés et allocataires, une même galère

À la Caisse d'allocations familiales de Meurthe-et-Moselle, la direction s'évertue à augmenter les cadences de travail. Depuis un an, chaque technicien doit traiter 35 dossiers par jour, contre 30 auparavant, sous peine de se faire taper sur les doigts par sa hiérarchie. L'idée de rétrograder les retardataires au niveau salarial inférieur est même évoquée, alors que seule une toute petite minorité d'agents atteignent l'objectif fixé.

marques de soutien de la part des allocataires, qui subissent aussi les conséquences du manque de personnel.

Lundi 16 janvier, un rassemblement d'une centaine de personnes se tenait devant la



Mais c'est sur les nouveaux techniciens que la pression est la plus forte. Alors que leurs dix-huit premiers mois sont consacrés à la formation et à l'apprentissage des nombreuses prestations versées, la direction les soumet à l'objectif de 28 dossiers par jour.

En juillet, quatre jeunes techniciens en CDI n'atteignant pas cet objectif ont été licenciés, malgré le débrayage de plus de la moitié des salariés. Cette fois, ce sont trois collègues supplémentaires qui ont reçu leur lettre de licenciement.

Pour les salariés et les

allocataires, cette situation est intenable. Plus de 23 000 dossiers en retard s'accumulent et les allocataires n'en peuvent plus de patienter, face à des délais de traitement dépassant un mois. Mardi 10 janvier, lors d'une assemblée générale appelée par les syndicats CGT-CFDT-FO et qui a regroupé une centaine de salariés, il a été décidé de maintenir un piquet de grève à l'accueil durant une heure chaque jour pour s'adresser aux allocataires.

Tous les jours, entre quinze et trente grévistes étaient heu-

reux d'y recevoir de nombreuses CAF, avec le soutien de militants CGT d'autres entreprises et d'une association de chômeurs. Comme personne n'avait daigné les recevoir depuis le début du mouvement, les grévistes ont envahi le Comité de direction qui se tenait au même moment.

Pour l'instant, la direction parie sur le fait que son intransigence découragera les grévistes. Mais pas sûr que ces derniers, confrontés quotidiennement à la pression et à la baisse des effectifs, décident d'en rester là.

Correspondant LO

## • Sodimédical – Plancy-l'Abbaye (Aube)

### Suppression de la mutuelle complémentaire Lohmann & Rauscher ajoute l'ignoble à l'odieux

Dans une lettre ouverte, les 52 salariés de Plancy, en lutte depuis vingt et un mois contre la liquidation de leur entreprise, Sodimédical, viennent de dénoncer la dernière ignominie du groupe Lohmann et Rauscher : la suppression de leur mutuelle complémentaire, à la suite du non-versement des 2 600 euros du troisième trimestre 2012. Pourtant cette complémentaire santé est une obligation qui figure dans leur contrat de travail.

Depuis ce début d'année, ils n'ont plus d'autre choix pour continuer à avoir une couverture santé que de cotiser individuellement alors qu'ils sont déjà privés de salaire depuis quatre mois. Ce chantage, la direction en mesure parfaitement les conséquences pour toutes les familles, notamment pour les deux salariées ayant de très graves problèmes de santé et une autre qui doit subir incessamment une opération.

Pourtant, toutes les juridictions commerciales, civiles et prud'homales de Troyes et Reims ont mainte fois condamné ce groupe à rétablir les salaires. Mais L&R a usé d'une procédure dite de sauvegarde pour obtenir du tribunal de commerce d'Épinal de geler ses dettes.

Ces laboratoires peuvent donc continuer de répondre aux appels d'offre des hôpitaux, cliniques, pharmacies

et laboratoires pour commercialiser du matériel médical. Y compris les kits et champs opératoires qui étaient fabriqués à Plancy et qui maintenant le sont en Chine. Ce qu'il ne pourrait plus faire si la branche française était mise en liquidation judiciaire.

Ce groupe austro-allemand peut donc continuer à prospérer à l'échelle du monde, avec une réserve de 134 millions d'euros, à accumuler des profits (16 millions en 2010) pour du matériel payé notamment grâce aux cotisations sociales et mutuelles, et à exploiter 3 300 salariés, tout en osant réclamer la liquidation judiciaire de l'usine Sodimédical pour raisons économiques !

Sans paie depuis quatre mois

et maintenant sans couverture santé, les 52 salariés de Plancy attendaient avec anxiété et révolte le jugement du tribunal des prud'hommes de Troyes, prévu le mercredi 18 janvier. Même si

le feuilleton judiciaire n'est pas terminé, puisqu'il a contesté les jugements en cour de cassation. L&R doit payer les salaires !

Correspondant LO





## • Faurecia – Cercy-la-Tour (Nièvre)

### Le chantage de la direction

En ce début d'année 2012, la direction de l'usine Faurecia de Cercy-la-Tour est chargée d'appliquer les priorités du groupe FSA : « *réduire la structure des coûts, atteindre l'équilibre financier* ».

Il s'agit donc « *de renforcer la compétitivité du site de Cercy-la-Tour* » sous prétexte de ramener en 2013 une production faite jusqu'ici en Tchéquie. Cela concernerait 21 postes de travail, créés ou maintenus, la direction ne le dit pas.

En clair, il faut que l'usine de Cercy-la-Tour fasse 360 000 euros d'économies. Pour cela quatre propositions seraient à négocier : gel des salaires sur une année, supprimer 4,5 RTT, supprimer cinq minutes de pause par jour, possibilité de faire un mixte de deux des trois propositions. Ce serait donc les travailleurs de Cercy-la-Tour qui devraient payer pour leur emploi. Comme l'a dit un travailleur, « *ils devraient mettre un tronc devant les pointeuses et on mettrait un euro pour venir travailler* ».

Le tollé a été général dans l'usine et personne ne veut entendre parler du plan de la direction. Elle a d'ailleurs retiré sa proposition de gel des salaires. Et maintenant, elle ne parlerait plus que des RTT et des pauses.

Les négociations ont commencé avec les syndicats, elles doivent aboutir avant la fin du mois. Les réunions entre ouvriers dans les ateliers ont déjà donné la réponse : il n'y a rien à négocier. Tout le monde voit bien que la direction fait un chantage à la fermeture de l'usine. D'après elle, il faudrait accepter des sacrifices pour maintenir l'outil de travail. Malheureusement des syndicalistes marchent dans ce chantage, mais beaucoup de travailleurs pensent que, si on laisse faire, rien ne dit que la direction ne s'engagera pas ensuite dans d'autres attaques. Ce n'est pas aux travailleurs de faire les frais des plans de réorganisation de la direction.

Correspondant LO

## • Aluminium-Dunkerque

### Salaires insuffisants

À Rio Tinto Alcan dont fait partie l'usine Aluminium-Dunkerque, la négociation annuelle obligatoire (NAO) a commencé en décembre par une proposition de la direction d'augmenter de 1,4 % tous les salaires, plus une enveloppe de 0,8 % pour les augmentations individuelles. Ensuite, elle est passée à 1,7 % avec un talon de 40 euros, mais une enveloppe

d'augmentations individuelles de 0,6 % et à condition que des organisations syndicales cautionnent ces miettes en signant.

Dans les ateliers, cela ne faisait pas le compte. Il fallait au moins 100 euros de plus. Alors, les réunions d'équipes organisées début janvier par les militants de la CGT ont été nombreuses. Il a été décidé de faire quatre à huit heures de grève le

jeudi 12 janvier et d'aller à Paris appuyer la revendication. Ce jour-là, plus de cinquante travailleurs ont fait le déplacement et la grève a été très suivie.

La direction générale était surprise et fébrile. Elle s'est dépêchée d'annoncer qu'elle portait le talon à 45 euros et les représentants de la CFDT et de FO se sont empressés d'annoncer leur accord et d'apporter

leur signature.

Cela a provoqué un grand écoeurement parmi les manifestants et les travailleurs, qui l'ont fait savoir aux responsables de ces deux syndicats. Cette action des travailleurs d'Aluminium-Dunkerque, que les patrons n'avaient pas prévue, pourrait être suivie d'autres.

Correspondant LO

## • Colgate – Compiègne (Oise)

### En grève pour les salaires et l'embauche

Les travailleurs de l'usine Colgate de Compiègne dans l'Oise, qui fabrique des produits de toilettes, détergent, dentifrice, lessive et emploie sur le site 540 salariés en CDI et entre 50 et 70 intérimaires, sont en grève depuis mercredi 11 janvier pour réclamer une augmentation de salaire de 5 % et des embauches. La grève a été votée à plus de 80 %. Mardi 17 janvier, les travailleurs étaient toujours en grève et déterminés à faire céder la direction.

C'est la décision du patron de ne proposer que 1 % en janvier, et 0,8 % en octobre, qui a mis les travailleurs en colère. Et pour cause, les propositions de la direction ne correspondent même pas à l'inflation, et compensent encore moins la perte du pouvoir d'achat consécutive à l'augmentation réelle des prix, essence, gaz et loyer. Les grévistes réclament aussi des embauches. Colgate a recours régulièrement à des intérimaires, qui sont tout aussi régulièrement renvoyés chez

eux, alors que les cadences ont encore augmenté ces derniers mois.

Colgate est une multinationale qui emploie 38 000 salariés dans le monde et fait des bénéfices. Pour le seul troisième trimestre 2011, elle a annoncé un bénéfice de 643 millions de dollars, en hausse de 4 %, et un chiffre d'affaires de 4,4 milliards d'euros, en progression de 11 %. Largement de quoi augmenter les salaires et embaucher les intérimaires.

Correspondant LO

## • Merck - Éragny-sur-Epte (Oise)

### En lutte contre 247 licenciements

Les salariés du site de Merck d'Éragny-sur-Epte, tout près de Gisors, sont en grève à 80 % depuis le début du mois de janvier. Ils se battent contre les 247 licenciements programmés, pour maintenir leurs emplois et, en tout cas, pour obtenir des compensations correctes.

En 2010, Merck a absorbé le groupe Schering Plough, propriétaire de l'usine d'Éragny, et a immédiatement entamé un plan de restructuration

prévoyant près de mille suppressions d'emplois. Depuis ce rachat, le site d'Éragny est sur la sellette. La direction de Merck faisait miroiter un éventuel repreneur mais, juste avant les fêtes de Noël, cette fausse promesse s'est évanouie.

Merck est pourtant un géant pharmaceutique qui a réalisé 12 milliards de dollars de bénéfices et qui annonce pour 2011 des profits encore en hausse. Ce groupe florissant veut se

débarrasser de ces salariés. Le maintien de leurs emplois ne représenterait qu'une toute petite partie des 5 milliards de dividendes servis aux actionnaires de Merck !

Alors, de quel droit un tel groupe pourrait-il se permettre de jeter 247 personnes à la rue, entraînant des conséquences dramatiques pour la région de Gisors ?

Correspondant LO



Assemblée générale des grévistes

## • Magasins Fnac

### 510 postes supprimés

Vendredi 13 janvier, la Fnac annonçait un plan d'économies de 80 millions d'euros. Pas en décidant de prendre sur les dividendes ni en réduisant le salaire et autres grasses primes des grands directeurs, mais en supprimant 510 postes dans les services administratifs, dont 310 en France, au siège administratif et dans les magasins.

Pour quelles raisons ? Là non plus la réponse ne brille pas par son originalité. Selon la direction de l'entreprise, « *l'aggravation de la crise économique* » s'est traduite par une « *diminution de la consommation des ménages* » et a entraîné « *une baisse significative du chiffre d'affaires de l'enseigne de 3,2 % et une baisse des performances en magasin de 5,4 %* ».

En 2010, la Fnac a réalisé un chiffre d'affaires de 4,47 milliards d'euros. Elle est une filiale du groupe PPR (du riche François-Henri Pinault), un groupe qui a réalisé en 2010 un chiffre d'affaires de 14,6 milliards d'euros, dégagé un milliard de bénéfices, dont près de la moitié a été versée en dividendes.

Pinault se glorifiait alors que « *2010 fut une année excellente pour le groupe* » et se faisait fort de continuer sur cette lancée. 510 postes de travail vont donc être sacrifiés. Un cas banal dans la guerre que livrent les capitalistes pour continuer à prospérer malgré la crise.

Sophie GARGAN



## • Air France

# Vols en classe AA Austérité

**Air France vient d'inaugurer une nouvelle classe : « Serrez vos ceintures au maximum ! » Cela s'inscrit dans une longue série de plans s'en prenant au personnel. En vingt ans, il y en a eu pas moins d'une douzaine, dits de « retour à l'équilibre » et autres noms fleuris, qui présentaient aux seuls salariés de la compagnie une addition concoctée par la direction.**

Le nouveau PDG vient d'annoncer le gel des salaires et des embauches ; la fin des CDD et de l'intérim ; la dénonciation des accords d'entreprise, porte ouverte à l'aggravation des horaires et à une flexibilité accrue ; un nouveau tour de vis avec de possibles licenciements secs après l'élection présidentielle.

L'objectif est de récupérer un milliard d'euros sur quatre ans. Cela s'ajoute aux centaines de millions d'économies déjà réalisées aux dépens du personnel avec le précédent plan, ce qui s'est soldé, entre autres, par un gel des augmentations collectives et 10 % de réduction de l'effectif en quatre ans.

« Air France-KLM s'impose une cure d'austérité de trois ans », ont titré des médias. En fait, cette austérité renforcée ne vise que les salariés, alors qu'ils ne sont pour rien dans les difficultés du transport aérien, dans le seul but de dégager des profits pour ses actionnaires. Les « marchés » ne s'y sont pas trompés et, dès l'annonce de ce plan, l'action du groupe s'est envolée de 7 % à la Bourse.

Loin de là, à Roissy et à Orly, si certains disent attendre que la direction précise ses attaques, la plupart des travailleurs n'ont guère d'illusions sur ce qu'elle mijote. Ni sur ce que vaut sa

parole quand elle invoque des problèmes financiers... juste après avoir commandé une centaine d'appareils et offert un cadeau de départ de 1,4 million à son ex-PDG.

Cette défiance assez générale, relevée par l'encadrement lors de récentes réunions organisées avec le personnel,

la direction semble craindre qu'elle se transforme en colère. En tout cas, elle a refusé d'autoriser des heures d'information syndicale, sur son plan dans les ateliers et les hangars de Roissy. À Orly Nord et à l'usine de Villeneuve-Saint-Georges, où pareille demande a été formulée, elle n'a pas encore répondu.

La direction compte aussi sur certains syndicats qui répètent : « C'est la crise, alors des mesures sont indispensables, mais il faut qu'elles soient négociées », en espérant que cela suffira à désamorcer le mécontentement. Il pourrait

aussi être détourné quand les mêmes jouent de certains préjugés contre les pilotes... pour laisser dans l'ombre les gros actionnaires et la direction qui les sert.

Le président du conseil d'administration du groupe, Spinetta, est au PS tandis que le PDG d'Air France, de Juniac, est de droite. Mais cela ne change rien au fait qu'ils mènent une même politique contre les salariés de la compagnie ; une politique que tous, quelle que soit leur profession, ont le même intérêt à combattre.

Correspondant LO



## • Snecma – Gennevilliers (Hauts-de-Seine)

# Salariés de la maintenance Optéor en grève pour les salaires

**Les salariés de l'entreprise sous-traitante Optéor ont décidé d'entrer en grève mardi 10 janvier pour réclamer des augmentations de salaire. Ils sont une trentaine à travailler sur le site de la Snecma Gennevilliers, où ils s'occupent de l'entretien des machines.**

Déjà, en octobre, ils avaient constitué une section syndicale CGT pour s'organiser face aux multiples pressions dans leur travail d'entretien et de réparation des machines. Aux élections professionnelles, quatre d'entre eux ont été élus délégués. Ils ont aussitôt réuni leurs collègues de travail pour faire le point sur les problèmes rencontrés, et ont établi une plate-forme de revendications : 150 euros par mois pour tous, prime de transport de 11 euros par jour, prime de pénibilité

de 2 euros par heure, prime de panier de 8 euros par jour.

La société Optéor possédant plusieurs chantiers, Snecma Corbeil, RenaultF1 à Viry-Châtillon, PSA Poissy, les délégués se sont rendus sur ces sites, distribuant à leurs camarades d'Optéor un tract pour les informer et les convaincre de faire grève tous ensemble pour obtenir satisfaction.

Optéor fait partie du groupe Vinci, dont on sait les énormes bénéfices. Sur le site Snecma Gennevilliers, Optéor a reçu,

lors du dernier contrat, une enveloppe financière plus importante correspondant à un surcroît de travail exigé : il faut en plus entretenir les fours de l'usine ainsi que les traitements de surface. Il y a donc de l'argent, mais aussi davantage de travail, et rien de plus pour les salaires. Au contraire Optéor supprime les 250 euros mensuels de la prime d'astreinte et une prime de bonus de 1 500 euros sur l'année. Et, lors de la première réunion de délégués, le directeur, railleur et les prenant de haut, a jeté tout au plus 1,3 % d'augmentation au mérite pour l'année.

Les ouvriers d'Optéor en ont eu assez et la grève a duré quatre jours. La direction a finalement

dû lâcher une augmentation de 46 euros mensuelle pour tous, une prime de nuisance particulière de 46 euros mensuelle pour les grévistes, une prime exceptionnelle de 250 euros à l'ensemble des salariés de Corbeil et de Gennevilliers, l'étalement des jours de grève sur quatre mois. Les grévistes ont décidé d'arrêter leur mouvement sur ces concessions.

Le compte n'y est pas, mais il reste que, sous la contrainte de la grève, le patron a su trouver de l'argent alors qu'il disait ne pas en avoir. Cette lutte a resserré les liens et la solidarité, elle a permis de relever la tête, et dans l'avenir cela comptera.

Correspondant LO

## • SNCF – Triage de Woippy (Moselle)

# Accident ou politique criminelle ?

Un agent de manœuvre a été très grièvement blessé sur le triage SNCF de Woippy, le soir du 12 janvier. À 62 ans, il travaillait seul sur les voies à accrocher les wagons de fret. Le convoi lui serait passé dessus, sectionnant une jambe et le blessant si sérieusement à l'autre qu'elle a dû être amputée à son arrivée à l'hôpital.

Immédiatement, le directeur du Fret de la région a dégagé la responsabilité de la SNCF, déclarant : « L'agent se trouvait entre deux wagons en marche, il ne devait pas se trouver là. » Faire le travail sans se trouver sur le lieu du travail, il n'y a bien qu'un haut directeur pour tenir de tels propos.

La CGT de son côté a rappelé que cet ouvrier, qui travaillait sur le triage depuis vingt-sept ans, « était un homme expérimenté, qui devait prendre sa retraite dans les prochains jours », mais que, dans ce triage comme dans tant d'autres, les effectifs ne cessent de diminuer. 64 postes sont en cours de suppression sur 185 à Woippy.

Il est révoltant de constater combien ces opérations dangereuses, comme celle de manœuvrer des wagons de 15 tonnes, sont laissées à la charge d'hommes isolés, dans une insécurité totale, alors que la direction de la SNCF prétend faire de la sécurité une de ses préoccupations principales. Et si le travailleur accidenté était encore sur les voies d'un triage, à atteler des wagons à l'âge de 62 ans, c'est parce que la SNCF emploie aux travaux parmi les plus ingrats essentiellement des immigrés du Maghreb, qu'elle a été chercher dans les années 1970 dans les campagnes de leurs pays, pour les exploiter sans leur donner les conditions d'embauche, de salaire et de retraite des travailleurs de nationalité française. Aujourd'hui encore, ils sont plus d'un millier à travailler dans ces conditions à la SNCF...

Cet accident relève entièrement des choix, donc de la responsabilité de la SNCF.

Lucienne PLAIN



## • Nouvelle convention collective de l'aide à domicile

# Un mini progrès pour un gros recul social

Au 1<sup>er</sup> janvier 2012 une nouvelle convention collective est entrée en application. Cette convention collective dite « unique » (CCU) remplace les différentes conventions qui s'appliquaient auparavant respectivement aux aides à domicile, aux TISF (travailleurs d'intervention sociale et familiale) et aux salariés de l'ADMR ((aide à domicile en milieu rural). Elle concerne 220 000 salariés.

Les signataires sont le syndicat des employeurs de la branche et les syndicats CFDT et UNSA, les autres syndicats, dont la CGT, ayant refusé de signer. Il s'agit d'un « *texte de progrès social qui va permettre à l'ensemble des salariés d'accéder à de nouveaux droits, à un dispositif de professionnalisation renforcé et à une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie privée* ».

Les signataires se félicitent notamment de la mise en place

d'une complémentaire santé obligatoire, avec participation de l'employeur. Pour les travailleurs qui, vu leurs revenus, n'avaient pas les moyens de se payer une complémentaire, et donc d'accéder aux soins élémentaires (optique, dentaire...), il y a sans doute un progrès. Mais cette avancée ne se mesure que parce que les remboursements successifs de la Sécurité sociale et surtout le faible niveau des rémunérations ont effectivement fait beaucoup reculer l'accès aux soins.

Sur la forme, on peut aussi dénoncer le fait que, dans certaines associations, les bulletins d'adhésion à cette mutuelle obligatoire ont été envoyés sous forme d'ultimatum.

Mais c'est sur tout le reste, les conditions de travail et les rémunérations, que, loin du progrès annoncé, on peut véritablement parler de recul social : augmentation de l'amplitude journalière, morcellement du temps de travail, augmentation du nombre de dimanches travaillés et même mise en place d'équipes de week-end, travail de nuit sans réelle compensation, visite médicale tous les deux ans seulement, suppression du congé pour déménagement, suppression d'un jour de congé pour décès d'un

grand-parent ou d'un frère ou d'une sœur...

Quant au problème important des frais de déplacement, la nouvelle CCU refuse toujours de considérer que les temps de déplacement et les frais d'essence et d'usage du véhicule personnel sont inhérents aux contraintes de la profession. La règle sera donc toujours de ne pas rembourser ces frais. Quant aux trajets qui étaient jusque-là remboursés intégralement (c'était le cas à l'ADMR) ils ne le seront plus qu'à 60 %.

C'est vraiment sur leur capacité à défendre collectivement leurs intérêts que les 220 000 salariés de l'aide à domicile devront compter.

Correspondant LO

## • Aide à domicile Pyrénées-Orientales

# Une situation peu brillante pour les travailleurs

Les conditions d'emploi et de travail dans le secteur de l'aide à domicile se dégradent.

La pression est constante pour rogner sur les « frais », notamment les frais de déplacement, importants dans le métier puisqu'il s'agit d'aller visiter les personnes. Cela concerne aussi les frais de formation, considérés de plus en plus comme une charge inutile malgré le discours sur la « professionnalisation » du métier.

L'équilibre financier des structures associatives qui souvent sont en charge de l'aide à domicile est précaire, avec un financement par la CNAF, le Conseil général et l'État et avec une participation des

bénéficiaires. La pression est constante et croissante sur les salaires. Les financeurs suggèrent d'ailleurs aux associations d'embaucher plutôt des contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE), c'est-à-dire des CDD de six mois à deux ans, pour de 20 à 35 heures hebdomadaires, rémunérés au smic horaire et qui surtout donnent lieu à une aide de l'État pouvant atteindre 95 % du taux brut du smic par heure travaillée, ainsi qu'à une exonération de cotisations sociales patronales.

De plus en plus, il faut « faire du chiffre », au nom de ce qu'on appelle maintenant une « dynamique d'entreprise », ce qui conduit parfois à des choses aussi aberrantes que :

dix-huit jours de travail sans coupure pour une salariée, ou des propositions d'interventions limitées à 1/2 heure, voire 1/4 d'heure, pour voir plus de monde dans le même laps de temps.

Lors d'une récente table ronde, la Direction départementale du travail et de l'emploi (la Directe comme on dit maintenant) s'est dite étonnée du nombre d'ex-demandeurs d'emploi qui commencent un travail dans l'aide à domicile et renoncent, retournant donc grossir les rangs de Pôle emploi. Elle s'est sentie obligée de reconnaître que ce sont les conditions de travail, conditions salariales pour l'essentiel, qui expliquent cette « désertion »,

malgré le chômage massif.

Heureusement, face à cette situation, des travailleurs du secteur commencent à s'organiser. Les militants syndicaux sont sollicités pour connaître les droits existants, des informations et des idées circulent, même si ça ne plaît pas à tout le monde : certaines directions d'association évitent ainsi d'organiser des réunions ou des formations qui mettraient en contact leurs salariés avec des idées jugées sans doute « peu constructives ». L'idée que la résistance et la riposte s'organisent n'en fait pas moins son chemin.

Correspondant LO

## • Seine-Maritime

# Travailleurs sociaux et médico-sociaux en lutte

Mardi 10 janvier, plus de 350 personnes du secteur social ont répondu à l'appel à la grève du Collectif 76 des salariés du social et médico-social, de la CFDT, de la CGT et de Sud. Devant les grilles du Conseil général de Seine-Maritime, dont le président recevait son personnel pour lui présenter ses vœux, plusieurs associations et structures du social se sont relayées pour

dénoncer les diminutions des aides financières de l'État, de la région et du département, qui menacent certains salariés de licenciement.

Les conséquences pour l'accompagnement et l'accueil des plus démunis sont dramatiques. Le numéro d'appel 115 est saturé : entre 30 et 70 personnes, dont des enfants, se retrouvent sans hébergement la nuit. À cela s'ajoutent la

fermeture de nombreux chantiers d'insertion et la dégradation de l'accès aux soins, à la mobilité : plus de 300 personnes ne peuvent plus être accompagnées dans le cadre de leur insertion, de leur retour à l'emploi, faute de budgets...

Le même jour à 18 heures se tenait la cérémonie des

vœux aux élus, dont plus de 2000 avaient reçu leur carton d'invitation. Ce sont des dizaines de salariés du social qui sont venus les accueillir sous une « haie de déshonneur » scandant : « *Des sous pour le social, pas pour les petits fours.* »

Le piquet de grève continue devant le Conseil général,

## • Perpignan Les travailleurs de Reseda s'organisent

À Perpignan, les salariés de Reseda, Roussillon entraide et service d'accompagnement, qui assure en particulier l'aide à domicile, n'acceptent plus la détérioration de leurs conditions de travail. Et ils l'ont fait savoir par le biais d'une pétition signée par la grande majorité d'entre eux. Elle dénonce le non-respect des secteurs géographiques d'intervention, ce qui entraîne pour les salariés se déplaçant chez les bénéficiaires plus de fatigue et plus de frais d'essence (à leur charge !). Il y a aussi le délai trop court (1/4 heure !) entre deux interventions, ce qui est irréaliste étant donné les déplacements, la désorganisation permanente des plannings, qui mécontente les usagers comme les salariés. De plus, pour des raisons d'économies, des réunions de supervision, qui permettaient au moins d'aborder certains problèmes, ont été supprimées. Enfin, l'obligation est faite pour les aides à domicile d'utiliser leur téléphone personnel pour les indispensables communications professionnelles avec les familles ou le bureau, sans contrepartie financière.

Réunis en assemblée générale, les travailleurs ont exigé que maintenant des mesures soient prises en urgence, bien décidés à se faire respecter collectivement.

Correspondant LO





## • Nigeria

### La grève générale a fait reculer le régime

Au Nigeria, les syndicats ont annoncé lundi 16 janvier la suspension de la grève générale, après que le gouvernement a annoncé une baisse du prix de l'essence.

La grève avait débuté le 9 janvier pour protester contre le doublement du prix de l'essence intervenu en début d'année, conséquence de l'arrêt des subventions versées pour les carburants. Le prix du litre d'essence à la pompe était alors passé de 65 à 140 nairas du jour au lendemain, soit de 0,40 à 0,94 dollar, la hausse des carburants se répercutant aussi sur le prix des marchandises. Dans un pays où la majorité de la population vit avec moins de deux dollars par jour, cette attaque brutale contre ses conditions d'existence a provoqué la colère.

La grève générale a forcé le président Goodluck Jonathan à reculer et à baisser à 97 nairas (0,65 dollar) le prix de l'essence. C'est une première victoire pour la population, arrachée par la grève et les manifestations de rue. Cependant le président n'est pas revenu sur la totalité de l'augmentation du carburant. De même, il veut poursuivre l'arrêt des subventions, ce qui lui permettrait d'économiser quelque 8 milliards de dollars destinés, prétend-il, à moderniser les infrastructures du pays.

Alors même qu'il reculait, le pouvoir nigérian a cherché à intimider la population en mettant en place un dispositif policier et militaire à Lagos, la capitale économique du pays. Lundi 16 janvier, la police dispersait une manifestation, effectuait un raid dans les locaux de la chaîne de télévision CNN et annonçait que tout manifestant ou quiconque appelant à un changement de régime serait arrêté et poursuivi en justice. Si cet étalage de force montre une chose, c'est combien le régime craint que la colère de la population ne reparte de plus belle.

Marianne LAMIRAL

## • Roumanie

### Manifestations contre l'austérité

Depuis le 12 janvier, des milliers de manifestants se rassemblent dans les villes de Roumanie, pour s'opposer aux conséquences de la politique d'austérité menée depuis 2010 par le gouvernement à l'instigation du FMI et des autorités européennes.

Avant de s'étendre à vingt villes puis, le 16 janvier, aux quarante préfectures du pays, les manifestations ont commencé en Transylvanie, à Târgu Mures. La colère a été déclenchée par la démission, le 10 janvier, du secrétaire d'État à la Santé, Raed Arafat, médecin urgentiste connu et apprécié qui, il y a une dizaine d'années, avait lancé dans cette ville le Smurd, le service national d'urgences médicales.

En effet, il y a quelques semaines, le gouvernement et le président de la République Traian Basescu, en lançant une discussion publique, remettaient en cause le financement du système de santé. Cette « réforme » devait entraîner la disparition des CJAS, les Maisons départementales d'assurances santé. Même si leur équivalent national demeurait, des établissements privés devaient être créés pour gérer les fonds provenant des cotisations sociales payées par les employeurs comme par les employés (5,5 %



Le 15 janvier à Bucarest.

chacun). Les conséquences pour les hôpitaux, évoluant ainsi vers un fonctionnement de société commerciale, avaient de quoi choquer. D'autant plus qu'il était également question de privatiser le Smurd, dont Raed Arafat gère toujours l'activité.

Le secrétaire d'État à la Santé s'était élevé contre la privatisation partielle du système de santé roumain, dans un pays dont la majorité des habitants vivent depuis longtemps au-dessous du seuil de pauvreté.

Après que le FMI et l'Union européenne, en 2009, avaient décidé d'un prêt de 20 milliards d'euros à la Roumanie,

les salaires du secteur public avaient baissé de 25 %, les retraites de 15 %, pendant que le taux de TVA passait de 19 à 24 % et que le chômage continuait de s'étendre. Un nouvel accord du même type, en mars dernier, accentuait la baisse du pouvoir d'achat et les mesures d'austérité.

Alors, le fait que les services médicaux soient la cible des entreprises privées de santé a mis le feu aux poudres. Il faut ajouter qu'elles sont aidées par le gouvernement du président Basescu dont la fille, comme par hasard, se trouve à la tête d'une des principales officines privées, une autre officine étant dirigée par le maire de Bucarest...

Après plusieurs jours de manifestations dans le pays, le gouvernement a retiré le projet de loi. Mais, pour l'instant, ce recul n'a pas suffi à stopper la vague de rassemblements. Le « peuple de vermisseaux » qui refuserait toutes les réformes, comme l'a appelé Basescu dans une déclaration provocatrice, ne semble pas décidé à ramper devant les décisions du pouvoir. Réclamant de nouvelles élections, la démission du gouvernement Boc, du président Basescu et des politiciens corrompus, les manifestants annoncent que le mouvement se poursuivra chaque soir.

Hubert PAILLON

## • Rwanda

### Nouvelle expertise de l'attentat de 1994

### Les missiles tirés depuis le camp des massacreurs hutus

Dix-huit ans après l'assassinat du président rwandais Habyarimana, le 6 avril 1994, qui avait donné le coup d'envoi au massacre de 800 000 personnes en majorité tutsies par le pouvoir hutu, une expertise conduite par le juge Marc Trévidic a fait la démonstration, sur les lieux de l'attentat, que les deux tirs de missile qui ont abattu l'avion du président venaient d'une colline tenue par les forces armées rwandaises, les FAR censées le protéger, et non pas d'une colline contrôlée par ses adversaires tutsis.

Si on ne sait pas qui a tiré, on sait désormais avec certitude de quel camp venait le tir. Dès maintenant cela anéantit le rapport du juge Bruguière qui, lui, mettait en cause le régime de Paul Kagamé, l'actuel président du Rwanda. En 2006, le juge avait défendu, sans enquête sérieuse sur le terrain, la thèse que c'était le camp tutsi, celui de Kagamé, qui avait assassiné le président hutu, déclenchant ainsi le génocide contre sa propre ethnie !

Bruguière s'appuyait sur des témoignages à sens unique, ceux d'anciens massacreurs

hutus, de soldats français présents au Rwanda à l'époque où l'État français soutenait Habyarimana et de transfuges du parti de Kagamé.

Cette thèse, soutenue aussi par le journaliste Pierre Péan, avait non seulement l'avantage d'attribuer la responsabilité du génocide rwandais à Paul Kagamé, dont les troupes avaient finalement balayé le pouvoir hutu à l'issue de la guerre civile qui avait suivi les massacres, mais elle permettait également d'atténuer la responsabilité de l'État français, qui avait largement participé

via ses militaires à l'entraînement et à l'encadrement des massacreurs hutus.

Bruguière soutenait la thèse d'un complot de Kagamé. L'expertise de Marc Trévidic confirme que, si complot il y a eu, il venait au contraire de l'entourage du président assassiné, y compris de sa veuve, Agathe Habyarimana. Ces dirigeants hutus se servirent de la mort du président pour lancer le massacre des Tutsis qu'ils préparaient depuis longtemps.

Il reste cependant un point obscur dans l'affaire de

l'attentat contre le président rwandais. Les deux missiles qui ont été tirés exigeaient une compétence technique que les forces armées rwandaises ne possédaient pas. « Cela soulève la question de la participation de conseillers étrangers mais personne n'a voulu enquêter sur ce terrain-là jusqu'à présent », a souligné l'avocat de Kagamé, en rappelant la présence, à l'époque, d'un expert en coups tordus, le commandant français Paul Barril, jamais auditionné par Bruguière. On attend donc la suite.

Jacques FONTENOY



## • Naufrage du Costa Concordia

# Les profits de Costa surnagent

Quatre jours après le naufrage du bateau de croisière Costa Concordia devant l'île du Giglio, en Méditerranée, on comptait au moins onze morts, une vingtaine de disparus et plusieurs dizaines de blessés, pour 3 200 passagers et mille membres d'équipage.

L'armateur, le groupe Carnival dont Costa est une filiale, s'est empressé de faire porter l'entière responsabilité au capitaine du Concordia. Il semble bien en effet que ce serait ce dernier qui a dirigé le navire sur les récifs puis a été incapable de faire face. Il aurait même abandonné le navire avant que la totalité des passagers et de l'équipage soient en sûreté.

Mais le naufrage a surtout démontré le risque pris en rassemblant des milliers de personnes, dont un très petit nombre de marins professionnels, dans ce qui ressemble plus à un casino flottant qu'à un navire de haute mer.

Il a en effet fallu plusieurs heures pour évacuer tout le monde, alors que le temps était beau, le navire échoué très près d'une côte habitée et éclairée et que des secours sont venus du rivage. Pourtant, même si les embarcations de secours avaient toutes été opérationnelles l'équipage n'aurait de

toute façon pas pu faire évacuer rapidement des milliers de personnes paniquées, inexpérimentées, dans un environnement inconnu et dangereux. Alors que se passerait-il en cas d'incendie ou de tempête en pleine mer, que se serait-il passé si le Concordia, au lieu de s'échouer, avait coulé?

Pour faire des économies d'échelle, de personnel, de carburant, pour pouvoir proposer des piscines, des casinos, des supermarchés, des gymnases, des salles de bal, voire des jardins suspendus et une ligne de métro en croisière, les armateurs font naviguer de véritables cités flottantes. Pour les faire passer tout près des côtes afin que les touristes puissent toucher les rochers de la main et pour leur permettre d'aborder ailleurs qu'entre deux supertankers, les navires de croisière ont le tirant d'eau le plus faible possible. Cela les rend extrêmement instables en cas de vent fort, comme plusieurs incidents l'ont prouvé en



Manche et dans les Caraïbes.

Malgré cela, les armateurs mettent en chantier des navires de plus en plus grands et la prochaine génération emportera 8 000 personnes à son bord. La même logique de rentabilité immédiate prévaut d'ailleurs pour tous les types de bateau. Ainsi

des navires où 13 000 conteurs s'empilent sur huit étages au-dessus du pont empruntent la Manche tous les jours, des bateaux quasiment aveugles, bien trop lourds pour être secourus par des remorqueurs en cas d'accident. Qu'importe, de plus gigantesques sont d'ores et

déjà en chantier.

Cette course à la taille est une course au profit. Carnival a engrangé presque deux milliards de dollars de bénéfices l'an passé pour un chiffre d'affaires de moins de 16 milliards! Et vogue la galère...

Paul GALOIS

## Marseille : les affaires sont les affaires

Au-delà de la responsabilité du commandant du Concordia dans l'accident, il y a la responsabilité des donneurs d'ordres, des armateurs, que cela soit Costa Croisière, Carnival ou MSC. Ce sont eux qui affrètent les navires, qui les remplissent, eux qui recrutent des équipages au moindre coût. Ce sont aussi les responsables

des ports qui favorisent cette course au gigantisme et qui ne pensent qu'au portefeuille de leur bourgeoisie, comme à Marseille qui est devenu un grand port de croisière.

Marseille et le Grand port maritime de Marseille (GPPM) avaient choisi comme opérateur privé le deuxième armement

mondial, MSC (Mediterranean Shipping Company). Roland Blum, le premier adjoint UMP au maire de Marseille, a donc essayé de minimiser l'impact du naufrage et l'incurie des responsables, en précisant dans les colonnes du journal *La Provence* du 16 janvier: «*Nous souhaitons que cela n'affecte pas ce secteur. Nous avons dépassé cette*

*année les 800 000 croisiéristes. Costa fait partie de nos grands opérateurs qui ont fait de Marseille leur tête de pont. Une économie très importante pour la ville.*»

Quant à Yves Moraine, président du groupe majorité municipale à Marseille, toujours vertueux défenseur de la bourgeoisie marseillaise, il

déclarait à France Bleue Provence le 17 janvier qu'il ne fallait pas oublier que chaque croisiériste dépense 150 euros à Marseille et qu'il y en a 800 000 voire un million par an; faites les comptes. Ces gens-là ne veulent surtout pas tuer ou même perdre la poule aux œufs d'or.

Correspondant LO

## • Allemagne

# Des salaires de misère... dans un des pays les plus riches du monde

Médias et politiciens français s'extasiaient régulièrement sur ce qu'ils appellent le « miracle allemand ». Il est vrai que Destatis, l'équivalent de l'Insee, vient d'annoncer que, en 2011, le PIB de l'Allemagne aurait augmenté de 3 %, et que le chômage aurait à nouveau reculé. Ainsi, malgré la crise, tout irait pour le mieux dans le pays capitaliste le plus puissant d'Europe.

Tout va bien en effet pour les profits des patrons allemands, mais il n'en va pas de même pour ceux qui les produisent et qui ne profitent absolument pas de la bonne santé économique affichée. Plusieurs enquêtes récentes ont ainsi rappelé que 20 % de l'ensemble des salariés ne disposent que de très bas salaires, touchant moins de 10 euros brut de l'heure.

Cette situation est en partie liée à l'absence d'un salaire minimum légal correspondant au smic en France, et valable

pour toutes les professions: il n'en existe un que dans une dizaine de branches professionnelles, comme le bâtiment ou le nettoyage industriel. Mais elle est due aussi aux lois Hartz, promulguées à l'époque du chancelier social-démocrate Schröder. Entre autres méfaits, elles obligent les salariés licenciés à accepter ensuite n'importe quel emploi, y compris dans une autre branche que la leur et plus mal payé. Tout cela pousse nombre de travailleurs à cumuler deux ou trois emplois

sous-payés pour s'en sortir.

Par ailleurs une étude de l'Institut IAB, lié à l'Agence Fédérale pour l'Emploi, publiée en 2010, estime que 36 % des travailleurs à l'Ouest et 49 % à l'Est du pays travaillent dans des entreprises qui n'ont ni adhéré à une convention de branche ni même signé un accord d'entreprise. Résultat: les salaires y sont souvent inférieurs de 30 % à ceux pratiqués là où une convention s'applique.

Mais même ceux qui sont couverts par un accord collectif ne sont pas assurés d'avoir des revenus corrects. Ainsi le salaire d'embauche d'un pâtissier s'élève en Bavière à 5,26 euros brut de l'heure. Pour les bouchers de Saxe comme pour les coiffeurs du Schleswig-Holstein, il est de 6 euros. Et dans de

nombreuses activités, le niveau est inférieur à 8 euros: sécurité dans les aéroports, centres d'appels, nettoyage, agriculture, etc. En outre dans les régions de l'Est, plus de vingt ans après la réunification du pays, les salaires subissent toujours une décote par rapport à l'Ouest, dans le privé comme dans le public.

Par ailleurs, en Allemagne les patrons ne sont pas tenus de payer les intérimaires au salaire du poste qu'ils occupent pendant leur mission. Il a fallu des années de discussions pour que le gouvernement décide d'un salaire minimum pour les intérimaires. Il sera de 7,89 euros à l'Ouest et de 7,01 euros à l'Est.

À tout cela, il faut ajouter l'attitude de véritables patrons voyous, qui se croient tout

permis, et dont le nombre va en augmentant. Ainsi à Essen, huit salariés du bâtiment d'origine polonaise, qui travaillaient en plein centre-ville sur le chantier de l'ancien immeuble C & A, ont dû se battre, pendant deux mois en septembre et octobre derniers, contre leur employeur qui ne voulait pas les payer au tarif promis mais... seulement 50 centimes de l'heure. Seule leur détermination leur a finalement permis d'obtenir gain de cause.

Pour ne pas voir augmenter sans cesse le nombre de ceux qui plongent dans la misère tout en travaillant, cette détermination sera nécessaire pour tous les travailleurs, en Allemagne comme en France.

Henri MARNIER